



Viabilité des collèges : Données sur les signaux

Harvey P. Weingarten, Amy Kaufman, Linda Jonker et Martin Hicks
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
Le 18 avril 2017



Higher Education
Quality Council
of Ontario

Publié par le

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) Canada M5E 1E5

Téléphone	416-212-3893
Télécopieur	416-212-3899
Site Web	www.heqco.ca
Courriel	info@coqes.ca

Se référer au présent document comme suit :

Weingarten, H.P., Kaufman, A., Jonker, L. et Hicks, M., 2017, *Viabilité des collèges : données sur les signaux*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Les opinions exprimées dans le présent rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou des autres organismes ou organisations ayant offert leur appui, financier ou autre, à ce projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017.

Contexte

En juillet 2016, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a publié le rapport *Comprendre la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et de ses établissements : Cadre* (Weingarten, Hicks et Moran, 2016). Les auteurs y proposaient un cadre conceptuel en vue d'examiner la viabilité du système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Ils traitaient des éléments qui déterminent la viabilité et énonçaient un ensemble d'outils et de stratégies pour mesurer cette viabilité. Le rapport exposait trois principes clés touchant la viabilité :

1. La viabilité ne concerne pas que les aspects financiers. Elle est aussi liée à la qualité de l'éducation et à l'expérience scolaire que les établissements peuvent offrir.
2. Les meilleurs régimes de viabilité sont ceux qui sont axés sur l'avenir et qui sont conçus pour prédire les difficultés futures. Il ressort des données probantes que la viabilité constitue essentiellement un exercice de gestion permanente du risque.
3. La tâche consistant à surmonter ces difficultés exige une collaboration entre le gouvernement et les établissements. Les outils et leviers disponibles pour assurer la viabilité au niveau du secteur de l'enseignement postsecondaire ontarien sont étroitement interreliés; la planification des inscriptions, la politique liée aux droits d'inscription, les formules de financement, la différenciation et l'autonomie des établissements sont autant de composantes rattachées à la viabilité.

En conclusion, on indiquait dans le rapport qu'il fallait disposer de plus de données pour éclairer le débat sur la viabilité du système – et des établissements. Le présent document constitue la première itération d'une analyse de la viabilité du secteur collégial de l'Ontario. Il traite des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT) que l'on retrouve dans la province. Un rapport connexe, publié en janvier 2017 et intitulé *Viabilité des universités : Données sur les signaux* (Weingarten, Hicks, Jonker et Moran, 2017), présente une analyse des 20 universités publiques de l'Ontario. Ces deux rapports constituent une première étape en vue de procéder à une étude de la viabilité de l'enseignement postsecondaire en Ontario, au niveau à la fois du système dans son ensemble et des secteurs particuliers. Le lecteur peut s'attendre à ce que soient publiées d'autres études qui approfondiront l'analyse de certains des points abordés dans le présent document.

Introduction

Le moment est bien choisi pour tenir un dialogue sur la viabilité en Ontario. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) de l'Ontario a travaillé à l'élaboration de trois leviers stratégiques clés pour le secteur de l'enseignement postsecondaire, où la viabilité à la fois du système et des établissements constitue un aspect essentiel. Cela comprend le prochain cycle de négociations portant sur les ententes de mandat stratégique, un examen de la formule de financement et le cadre des droits de scolarité, qui a fait l'objet d'une annonce récente. Nous pouvons – et nous devons – utiliser ces outils pour atténuer les risques entourant la viabilité à l'avenir.

De façon plus générale, il ressort des projections démographiques sur un horizon allant au moins jusqu'en 2030 que certains collèges auront du mal à maintenir les inscriptions à leur niveau existant, et

qu'il leur sera encore plus difficile d'en hausser le nombre¹ (soit une stratégie couramment utilisée au cours des dernières années pour accroître le financement); or, compte tenu de la situation financière actuelle de l'administration publique provinciale, il est peu probable que les fonds de fonctionnement augmentent au même rythme que par le passé (3 % par année en moyenne au cours des 10 dernières années)². Il faut également que l'Ontario se penche sur la question de la viabilité au niveau des établissements afin de prendre en compte l'identité particulière et les particularités géographiques des collèges. Il n'existe pas de solution universelle, et nous devons considérer les besoins particuliers des différents établissements pour assurer la solidité au niveau du système et de la province.

Enfin, la viabilité repose fondamentalement sur la qualité et sur l'accès. En ce qui concerne la qualité de l'enseignement, garantir la qualité des programmes et de l'expérience d'ensemble des étudiants représente une priorité essentielle et commune au gouvernement et aux établissements, de même qu'aux étudiants et à leurs familles. C'est également le cas de l'égalité d'accès à la formation et aux études postsecondaires, un principe auquel on est attaché depuis longtemps. Les collèges ontariens se trouvent au confluent de ces idéaux de longue date et de ces priorités stratégiques provinciales. Ils ont fait preuve de beaucoup de résilience et d'habileté pour assurer l'équilibre entre dépenses et revenus dans leur situation particulière, et il est important de se pencher sur le risque que la qualité de l'enseignement et l'égalité d'accès soient remises en question.

L'examen de la santé financière est la partie facile de l'analyse de la viabilité. Il est beaucoup plus ardu de dégager et de mesurer les indicateurs non financiers de la qualité de l'enseignement et de l'accès, et également de l'expérience des étudiants et de l'incidence sur les collectivités. Il faut en arriver à ce que ces indicateurs soient aussi significatifs – et soient mesurés avec la même rigueur – que les indicateurs financiers. Dans l'immédiat, nous allons mesurer les éléments pour lesquels nous avons de l'information. Il est important que le MESFP connaisse bien la situation de chacun des collèges ainsi que les aspects pouvant influencer sur leur viabilité à court ou à long terme, afin de pouvoir élaborer des politiques et des structures de financement qui répondent à leurs besoins.

Le présent document n'est pas un bulletin axé sur la responsabilisation des établissements d'enseignement. Ainsi que nous l'avons mentionné, il y a de nombreuses variables qui entrent en ligne de compte dans le cadre d'un examen exhaustif de la viabilité, et beaucoup d'entre elles ne relèvent pas du contrôle des collèges. Par exemple, les administrations publiques peuvent régir les politiques relatives aux droits de scolarité et les formules de financement, tandis que les étudiants actuels influent aussi sur le processus de par leurs choix et leurs décisions d'inscription, et il y a d'autres facteurs, démographiques et autres, qui sont indépendants de la volonté de toutes les parties prenantes. Ce rapport a pour but de permettre de mieux comprendre les défis relatifs à la viabilité du point de vue des collèges de l'Ontario ainsi que d'aider le gouvernement et les administrations à composer avec ces défis.

Collèges – Mise en contexte

Au départ, les collèges publics de l'Ontario ont été établis afin de répondre aux besoins de leurs collectivités locales, et ils continuent pour une bonne part de remplir ce rôle important en offrant un

¹ Les inscriptions dans les collèges ont augmenté de 38 % au cours de la décennie allant de 2005-2006 à 2015-2016. Ces données sont fondées sur les effectifs exprimés en équivalents temps plein (ETP) pour les étudiants subventionnés ainsi que sur les dénombrements d'étudiants étrangers à temps plein. Les données proviennent du MESFP.

² Collèges Ontario, 2016, *Environmental Scan 2016*. La hausse moyenne des subventions de fonctionnement est fondée sur les données pour la période allant de 2005-2016 à 2015-2016.

accès aux études postsecondaires « pour tous les étudiants à temps plein et à temps partiel suivant des cours de jour et de soir, afin de répondre aux besoins pertinents de tous les membres adultes d'une collectivité, à tous les niveaux socio-économiques » (Ontario, ministère de l'Éducation, 1967) [TRADUCTION]. Bien que le système ait énormément évolué et pris de l'expansion au cours des 50 dernières années (délivrance de diplômes, études supérieures, services d'emploi, travaux de recherche), il demeure que, selon la vision qui existait au départ, les collèges devaient avoir comme vocation d'offrir un accès aux études postsecondaires afin de servir leur collectivité locale et de concourir à son essor. Ainsi que nous allons l'exposer en détail, l'étude des données sur les inscriptions d'étudiants ontariens dans les collèges montre que la majorité des étudiants inscrits la première année proviennent de la région géographique immédiate, c'est-à-dire la zone de recrutement. Dans certains établissements, cette proportion dépasse 90 %. C'est entre autres pour cela que les collèges sont particulièrement vulnérables à une diminution de la population régionale.

Dans le cadre de l'étude des composantes et des indicateurs de la viabilité du secteur des collèges, nous posons comme postulat que les indicateurs conventionnels de la demande – et la perception de concurrence qui s'y rattache – présentent peu de pertinence aux fins de comprendre les tenants et les aboutissants de cette viabilité. Du fait de la dimension régionale qui leur est associée, la plupart des 24 CAAT de l'Ontario subissent relativement peu de concurrence les uns des autres³. La plupart des étudiants qui s'inscrivent viennent de la collectivité locale, et les collèges reposent en soi sur les principes de l'établissement de liens avec l'industrie et de la participation communautaire, qui supposent tous deux que l'attention soit concentrée sur l'espace local. En outre, les collèges ontariens accordent beaucoup d'importance au principe consistant à assurer l'accès aux études postsecondaires; ils accueillent des étudiants qui, sinon, ne feraient peut-être pas de telles études, et ils leur offrent des programmes de grande qualité. Dans ce contexte, les indicateurs conventionnels de la demande étudiante seront sans doute moins pertinents que ce que l'on pourrait croire à première vue. Par exemple, les notes moyennes des étudiants qui s'inscrivent dans les collèges peuvent montrer que ces étudiants sont prêts à faire des études postsecondaires et laisser présager qu'ils réussiront dans leurs études, mais cela nous en apprend peut-être moins à propos de la demande étudiante – sur le plan de la sélection – que dans le cas d'un système qui met moins l'accent sur l'accès. Cela ne signifie pas que les collèges n'offrent pas des programmes d'enseignement de qualité dans des domaines faisant l'objet d'une forte demande. En fait, les collèges de la province offrent des programmes innovateurs et bien à eux, dans des environnements d'apprentissage de pointe. Il y a des programmes où le nombre d'inscriptions est trop élevé et qui attirent des étudiants de première force. Il demeure cependant que le système entend assurer l'accessibilité à la formation et aux études postsecondaires pour les personnes appartenant à des groupes habituellement sous-représentés au sein des programmes d'études supérieures, ce qui inclut les étudiants autochtones (et surtout ceux vivant dans des collectivités éloignées), les étudiants de première génération et les nouveaux arrivants au Canada.

L'accès occupe une place particulière dans le dialogue sur la viabilité⁴. Les collèges sont profondément intégrés aux collectivités et à l'économie locales, et ils sont la destination locale (et parfois la seule

³ Les situations où des établissements sont regroupés dans une région géographique donnée constituent l'exception évidente à cette règle générale. Par exemple, les six collèges établis dans la région du grand Toronto auront entre eux un rapport de concurrence plus marqué que celui pouvant exister pour les établissements se trouvant dans des régions où les possibilités d'études postsecondaires locales sont plus limitées.

⁴ L'analyse des données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) qui est présentée dans le document *Indicateurs de rendement : un rapport sur la situation actuelle et sur ce que l'avenir nous réserve* (COQES, 2013) montre que les collèges sont plus susceptibles d'accueillir des étudiants venant de groupes moins traditionnels, comme les personnes handicapées, les

destination) pour suivre une formation ou faire des études postsecondaires, considérant le mandat en matière d'accès ainsi que l'engagement du gouvernement de la province à ce chapitre. Du fait de leurs liens avec l'industrie et avec la collectivité, les collèges offrent des possibilités cruciales à des étudiants qui, sinon, n'auraient peut-être jamais envisagé de faire des études postsecondaires. L'importance de ces facteurs doit être reflétée dans le dialogue local sur la viabilité des établissements et amener à remettre en question les hypothèses de concurrence entre établissements dans l'optique des programmes offerts ou des possibilités d'études. Ces idées seront reprises dans des travaux de recherche futurs du COQES sur la différenciation à l'intérieur du secteur des collèges.

Ainsi que nous l'avons dit, l'objet du présent rapport est de fournir matière à réflexion à l'appui d'un dialogue portant à la fois sur des établissements donnés et sur le système pris dans son ensemble. Nous n'établissons pas de classement des collèges, et nous n'essayons pas non plus de déterminer les responsabilités quant aux réalités que mettent en lumière les données. Nous ne tirons pas de conclusions des données, et nous encourageons les lecteurs, les établissements et les administrations publiques à utiliser cette information à titre d'assise pour formuler d'autres questions et pour approfondir la discussion sur la problématique de la viabilité des collèges de l'Ontario.

étudiants vivant en milieu rural et les étudiants autochtones, de même que les personnes dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires.

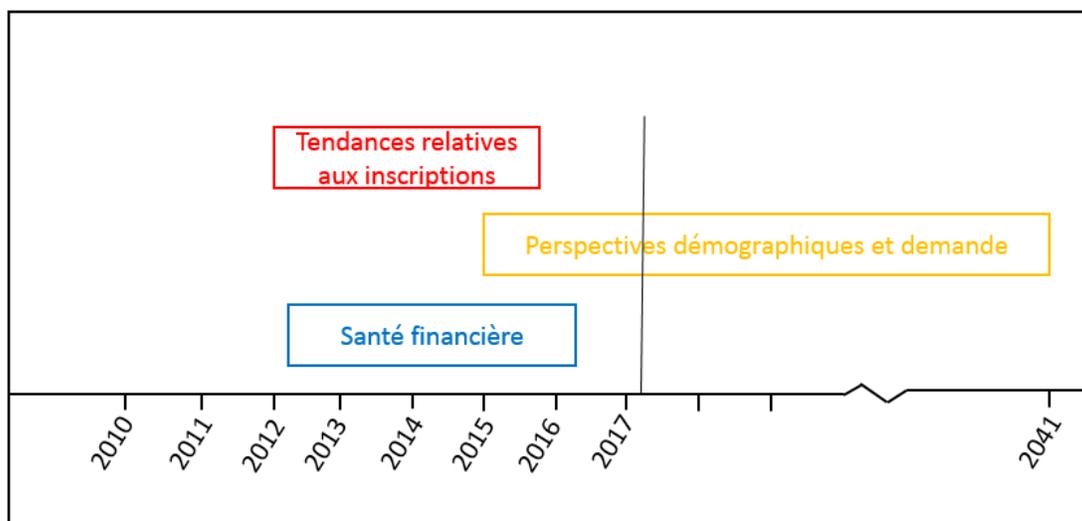
Signaux – Les indicateurs

Dans la suite de ce document, nous exposons trois ensembles d'indicateurs pouvant servir à révéler des points forts ou des vulnérabilités possibles au niveau des établissements. Nous estimons que le gouvernement et le secteur des collèges devraient étudier plus à fond ces indicateurs et en tenir dûment compte afin d'avoir une perspective complète des problèmes de viabilité qui se posent au système. Ces indicateurs sont les suivants :

- **Tendances relatives aux inscriptions** au cours des cinq dernières années : dans le cadre de financement actuel, la hausse du nombre d'inscriptions a constitué le meilleur outil à la disposition des établissements pour combler les manques à gagner. Sur le plan financier, toutes les inscriptions ne sont pas équivalentes, et cette section traite également des tendances touchant les inscriptions d'étudiants étrangers au cours de la dernière décennie.
- **Perspectives démographiques et demande** : à partir de projections, on examine les perspectives démographiques régionales parmi la population âgée de 18 à 25 ans ainsi que l'incidence de ces perspectives sur la capacité des établissements à attirer des étudiants.
- **Santé financière** : reposant sur un ensemble d'indicateurs communs établis de façon concertée par le secteur et le MESFP, ces ratios financiers clés peuvent indiquer l'apparition de difficultés pour des établissements donnés ou pour le système dans son entier.

Ces indicateurs s'échelonnent sur plusieurs périodes, tant passées que futures, comme l'illustre la figure 1.

Figure 1 – Périodes correspondant aux indicateurs présentés dans ce rapport



Dans notre conclusion, nous présentons un tableau récapitulatif donnant un aperçu général des principaux éléments observés grâce à ces trois ensembles d'indicateurs.

Indicateur – Évolution des inscriptions au cours des cinq prochaines années

Conformément à la structure qui sous-tend la formule de financement actuelle des collèges, les moyens dont disposent les établissements pour accroître leurs revenus sont limités. Les activités auxiliaires menées dans les collèges sont censées rapporter des revenus couvrant leurs coûts, mais elles ne font généralement aucun apport au résultat net. On a accordé quelques subventions spéciales de faible montant ou de petits fonds de financement à l'appui de priorités gouvernementales clés – comme la Subvention pour les petits collèges et les collèges du Nord et des régions rurales, dont le titre parle de lui-même, et d'autres subventions à fins particulières, dont le Programme expérience été, le financement fondé sur le rendement et les subventions pour la sécurité des femmes sur les campus, sans oublier la reconnaissance des crédits –, mais, en dehors de cela, le financement des collèges repose sur les inscriptions. La capacité d'attirer et de conserver des étudiants est un élément essentiel pour garantir la viabilité des établissements.

Les subventions gouvernementales et les droits de scolarité constituent 80 % des revenus de fonctionnement des collèges⁵. Depuis le lancement du *Plan d'action pour des résultats supérieurs* en 2005, le gouvernement de l'Ontario a assuré le financement intégral de la croissance des inscriptions à l'échelle de la province, de pair avec des hausses annuelles modestes des droits de scolarité. Par suite du gel des droits de scolarité en 2004-2005 et en 2005-2006, la province a mis en place un cadre régissant les droits de scolarité, aux termes duquel la hausse annuelle maximale des droits de scolarité ne peut dépasser 3 % à 5 %^{6,7}. Il convient de noter que les droits de scolarité imposés aux étudiants étrangers n'ont pas été assortis d'un tel plafond; cette décision stratégique a été à l'avantage des établissements qui ont choisi de hausser leur effectif composé d'étudiants étrangers⁸. Par souci de stabilité, la formule de financement actuelle repose sur les tendances historiques des inscriptions, mais, dans les faits, les collèges ayant besoin de revenus plus élevés n'ont guère eu d'autre choix que d'accueillir plus d'étudiants.

Selon ce qu'indiquent les collèges, les revenus par étudiants n'ont pas progressé au même rythme que l'inflation générale, et les coûts de main-d'œuvre continuent d'augmenter. Les salaires, les avantages sociaux, les prestations de retraite et les autres coûts connexes représentent 65 % du budget des

⁵ MESFP, 2016, *Document de consultation sur le modèle de financement des collèges*, d'après les données financières des collèges pour l'exercice 2014-2015.

⁶ MESFP, 2013, *Directive exécutoire du ministre – Droits de scolarité et droits accessoires*, Politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologie, version révisée de décembre 2013, document consulté le 3 novembre 2016, <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/documents/TuitionandAncillaryFees-Fr.pdf>.

⁷ La province a reconnu le fait que les droits peuvent être plus élevés dans le cas des programmes à forte demande, et elle a autorisé des augmentations annuelles plus importantes pour certains programmes. Se reporter à la *Directive exécutoire du ministre – Rapports sur les droits de scolarité et les droits accessoires*, Politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologie, version révisée du 1^{er} décembre 2012, document consulté le 7 mars 2017, <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/documents/TuitionandAncillaryFeesReporting2012-Fr.pdf>.

⁸ On n'a pas fixé de plafond dans le cas des droits de scolarité des étudiants étrangers mais, en 2013, l'administration provinciale a mis en vigueur un mécanisme de recouvrement pour les étudiants étrangers, aux termes duquel la province recueille des droits de scolarité de 750 \$ pour tous les étudiants étrangers, autres que ceux inscrits au doctorat. Se reporter au document intitulé *International Student Recovery Reporting Guidelines and Principles* (MESFP, 2015).

collèges (PricewaterhouseCoopers, pour Collèges Ontario, 2017)⁹. Pour tout dire, les établissements qui ont été en mesure de hausser leur effectif ont probablement été aussi en mesure d'accroître leurs revenus pour composer avec les hausses des dépenses. Cela signifie que les inscriptions – et le financement qui s'y rattache – constituent un indicateur clé de la viabilité financière des collèges de l'Ontario.

La mesure des inscriptions est une tâche plus complexe que ce que l'on pourrait penser à première vue. L'effectif se compose des étudiants, subventionnés ou non, qui étudient à temps plein, mais il n'inclut les étudiants à temps partiel que depuis 2012¹⁰. Or, si l'on considère que les étudiants à temps partiel représentent près de 30 % de l'effectif des collèges ontariens, ne pas les inclure dans l'analyse des inscriptions aurait comme effet de fausser les résultats¹¹. Les équivalents temps plein (ETP) constituent un autre paramètre de mesure utilisé pour faire rapport sur les inscriptions. Les ETP reflètent les étudiants à temps partiel et à temps plein, mais uniquement ceux qui sont inscrits à des programmes d'enseignement postsecondaire publics, et ils excluent les étudiants étrangers, qui équivalent à 13 % des inscriptions¹². Certains collèges publics se sont tournés résolument vers les marchés internationaux au cours des dernières années (dans quelques établissements, les étudiants étrangers représentent plus de 30 % des inscriptions). Dans le cas de ces collèges, il serait malavisé, lorsque l'on examine les inscriptions sous l'angle de la viabilité, de ne pas tenir compte des étudiants étrangers.

Aux fins de la présente analyse, nous avons décidé de combiner l'effectif et les ETP afin d'obtenir un aperçu aussi détaillé que possible des tendances entourant les inscriptions dans les collèges. Nous avons ajouté l'effectif d'étudiants étrangers à temps plein aux ETP (étudiants canadiens), en traitant chaque étudiant étranger comme étant un ETP, pour pouvoir dégager des tendances au chapitre des inscriptions au fil du temps en ce qui touche les étudiants subventionnés ou non, les étudiants à temps partiel et les étudiants étrangers. Nous sommes conscients que d'autres choix auraient été possibles, mais il demeure que cette approche, bien qu'inhabituelle, est robuste sur le plan méthodologique et permet de procéder à une analyse approfondie qui ne serait pas possible autrement.

Dans le tableau 1, les données sur l'effectif et sur les ETP ont été utilisées pour comparer l'évolution globale des inscriptions au niveau des établissements sur une période de 3, 5 et 10 ans. Nous estimons que le pourcentage de variation des inscriptions sur trois ans (de 2012 à 2015) constitue un indicateur du risque de viabilité au niveau de l'établissement. Cet indicateur est cumulé dans le tableau récapitulatif présenté à la fin du rapport. On trouvera à l'annexe A une ventilation plus détaillée des données sur les inscriptions.

⁹ Entre 2008-2009 et 2014-2015, les revenus par étudiant ont progressé de 6 %, comparativement à 12 % pour l'inflation générale et à 14 % pour l'inflation dans le secteur des services (PricewaterhouseCoopers, pour Collèges Ontario, *Fiscal Sustainability at Ontario Colleges*, janvier 2017).

¹⁰ Les étudiants à temps partiel sont les étudiants dont la charge de cours est inférieure aux deux tiers de celle d'un programme ou dont les heures d'enseignement sont inférieures à 70 % de celles que prévoit le programme.

¹¹ Selon les données du MESFP sur les inscriptions en 2015-2016.

¹² Selon les données du MESFP sur les inscriptions en 2015-2016.

Tableau 1 : Inscriptions d'équivalents temps plein et tendances au fil du temps

	<u>Inscriptions</u>				<u>Évolution des inscriptions</u>		
	2005-2006	2010-2011	2012-2013	2015-2016	10 ans	5 ans	3 ans
Algonquin	14 736	17 046	19 572	20 855	42 %	22 %	7 %
Boréal	1 388	1 521	1 711	1 601	15 %	5 %	-6 %
Cambrian	3 815	3 515	4 215	5 247	38 %	49 %	24 %
Canadore	2 970	3 084	2 774	2 922	-2 %	-5 %	5 %
Centennial	10 572	14 095	14 476	16 027	52 %	14 %	11 %
Conestoga	6 772	9 566	11 062	12 078	78 %	26 %	9 %
Confederation	3 198	3 183	3 214	3 412	7 %	7 %	6 %
Durham	6 945	8 448	9 935	11 562	66 %	37 %	16 %
Fanshawe	12 854	14 588	14 748	15 649	22 %	7 %	6 %
Fleming	6 100	6 716	6 832	6 993	15 %	4 %	2 %
George Brown	15 928	19 937	20 873	24 545	54 %	23 %	18 %
Georgian	7 088	9 608	10 690	10 620	50 %	11 %	-1 %
Humber	16 778	22 217	24 714	25 688	53 %	16 %	4 %
La Cité	3 400	4 596	4 887	4 692	38 %	2 %	-4 %
Lambton	2 306	2 877	3 221	3 160	37 %	10 %	-2 %
Loyalist	3 175	3 475	3 326	3 295	4 %	-5 %	-1 %
Mohawk	10 840	12 117	12 624	14 067	30 %	16 %	11 %
Niagara	7 049	8 394	9 388	9 883	40 %	18 %	5 %
Northern	1 229	1 325	1 178	1 134	-8 %	-14 %	-4 %
Sault	2 030	2 214	2 295	2 254	11 %	2 %	-2 %
Seneca	20 551	23 233	23 825	25 655	25 %	10 %	8 %
Sheridan	14 114	18 224	19 145	20 381	44 %	12 %	6 %
St. Clair	7 059	8 783	8 427	8 949	27 %	2 %	6 %
St. Lawrence	5 146	5 558	5 514	6 118	19 %	10 %	11 %
Système	186 043	224 319	238 647	256 787	38 %	14 %	8 %

Données incluses dans le  tableau récapitulatif

Source : MESFP. Les inscriptions comprennent les ETP correspondant aux étudiants à temps plein et à temps partiel subventionnés et le dénombrement des étudiants étrangers à temps plein.

Au cours des dernières années, certains collèges ont accru le nombre de leurs étudiants étrangers pour maintenir ou hausser le nombre d'inscriptions. Bien qu'elle ait au départ un effet bénéfique sur le bilan, cette stratégie n'est pas dénuée de risques. Les étudiants étrangers sont une source de revenus dont on a grand besoin, et leur présence sur le campus des collèges est à la fois importante et utile. Toutefois, ces étudiants ont besoin de certains outils et services de soutien pour que leurs études se déroulent bien, et ils donnent lieu à des coûts de recrutement plus élevés. En outre, les établissements qui comptent dans une large mesure sur les marchés internationaux pour hausser leurs inscriptions

pourraient être vulnérables aux développements socio-politiques à l'échelle mondiale, sur lesquels ils ne peuvent exercer aucun contrôle.

Dans le tableau 2, les dénombrements et les données sur les ETP servent à comparer l'évolution du pourcentage d'étudiants étrangers inscrits au cours des 3, 5 et 10 dernières années (de 2005 à 2015), par établissement. Étant donné que les établissements n'ont aucun contrôle sur l'économie et sur l'environnement d'enseignement postsecondaire des pays d'origine des étudiants étrangers – et compte tenu de la mesure dans laquelle certains établissements misent sur les droits de scolarité perçus auprès de ces étudiants –, nous pensons qu'il est important d'examiner les inscriptions d'étudiants étrangers en proportion de l'ensemble des inscriptions à l'heure actuelle. Nous avons incorporé cet indicateur au tableau récapitulatif présenté à la fin du rapport.

Les collèges ontariens n'ont pas tous une capacité similaire à hausser les inscriptions. Ainsi que nous le verrons dans la prochaine section du rapport, les tendances démographiques jouent un rôle important dans la définition des profils d'inscription.

Tableau 2 – Étudiants étrangers en proportion de l'ensemble des inscriptions

	Proportion d'étudiants étrangers			
	2005-2006	2010-2011	2012-2013	2015-2016
Algonquin	3 %	5 %	4 %	6 %
Boréal	1 %	1 %	1 %	2 %
Cambrian	0 %	2 %	16 %	33 %
Canadore	2 %	4 %	4 %	13 %
Centennial	6 %	22 %	24 %	33 %
Conestoga	4 %	6 %	7 %	8 %
Confederation	0 %	1 %	3 %	11 %
Durham	1 %	1 %	3 %	4 %
Fanshawe	2 %	3 %	7 %	10 %
Fleming	1 %	0 %	3 %	6 %
George Brown	6 %	9 %	9 %	12 %
Georgian	3 %	4 %	4 %	8 %
Humber	3 %	10 %	12 %	12 %
La Cité	1 %	1 %	2 %	4 %
Lambton	1 %	7 %	10 %	18 %
Loyalist	1 %	1 %	2 %	2 %
Mohawk	2 %	6 %	7 %	10 %
Niagara	4 %	6 %	11 %	17 %
Northern	0 %	0 %	0 %	2 %
Sault	0 %	0 %	0 %	3 %
Seneca	7 %	11 %	11 %	18 %
Sheridan	2 %	7 %	12 %	19 %
St. Clair	2 %	2 %	3 %	8 %
St. Lawrence	2 %	2 %	2 %	12 %
Systeme	3 %	7 %	9 %	13 %
				 Données incluses dans le tableau récapitulatif

Source : MESFP. Les inscriptions comprennent les ETP correspondant aux étudiants à temps plein et à temps partiel subventionnés et le dénombrement des étudiants étrangers à temps plein.

Indicateur – Profil démographique régional et demande

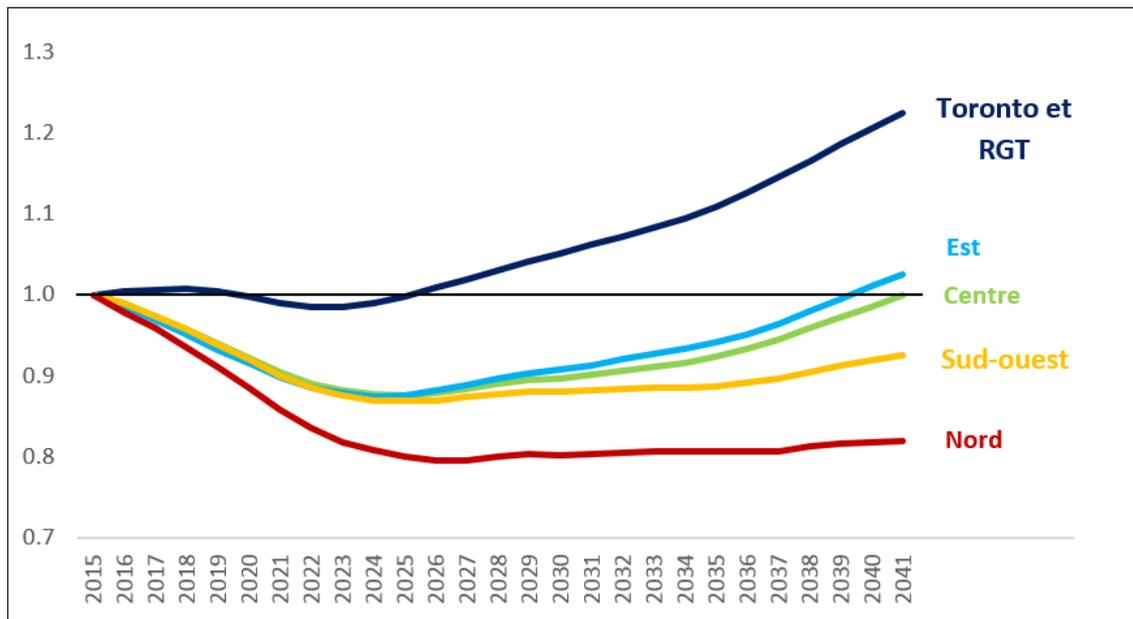
Les inscriptions représentent un indicateur qui n'est ni statique, ni indépendant. Les tendances entourant les inscriptions sont façonnées à la fois par le profil démographique et par les choix des étudiants. Même si la taille du bassin d'étudiants potentiels est fonction du profil démographique, il existe un ensemble de facteurs qui influenceront sur les choix des étudiants, depuis l'éventail de programmes offerts jusqu'à la situation personnelle des étudiants. Dans le cas des collèges, ces facteurs se situent dans le contexte des engagements fondamentaux du secteur au chapitre de l'accès, du développement régional et des liens avec l'industrie.

Le candidat type dans les collèges de l'Ontario a 23,5 ans, et environ 65 % de l'ensemble des candidats ne soumettent pas une demande d'admission immédiatement après leurs études secondaires. Au total, 40 % des étudiants collégiaux ont moins de 21 ans, et 39 % sont âgés de 21 à 25 ans¹³. Ces faits étant établis, examinons la dimension démographique. Selon les projections du ministère des Finances de l'Ontario, le nombre d'Ontariennes et d'Ontariens âgés de 18 à 25 ans – soit la cohorte des candidats traditionnels présumés – va passer d'environ 1,54 million en 2015 à 1,43 million en 2024, ce qui représente une diminution de 7 %. Il faudra attendre jusqu'en 2035 avant de retrouver les niveaux de population observés en 2015 pour ce groupe. Au cours des deux prochaines décennies, l'évolution démographique à l'échelle de la province ne contribuera pas à la hausse des inscriptions.

Les tendances démographiques varient considérablement au sein de la province. La région du grand Toronto (RGT) connaîtra une légère et faible contraction de la population en âge de faire des études postsecondaires avant de reprendre un rythme de croissance modeste. À l'autre extrême, le bassin d'étudiants dans le Nord de l'Ontario va diminuer de façon marquée, et sa taille ne se rétablira pas. La figure 2 présente des projections de la population ontarienne âgée de 18 à 25 ans à l'échelle régionale, ventilée entre les cinq régions faisant l'objet d'un suivi par le ministère des Finances.

¹³ Collèges Ontario, 2016, *Student and Graduate Profiles: Environmental Scan 2016*.

Figure 2 – Projections régionales de la population de l’Ontario âgée de 18 à 25 ans



Source : Ministère des Finances de l'Ontario.

Les étudiants collégiaux sont plus âgés que les diplômés traditionnels du secondaire qui font directement la transition vers les études postsecondaires, et ils sont très susceptibles de vivre dans la collectivité environnante. Les Ontariens constituent 81 % des étudiants à temps plein du secteur collégial, et la très grande majorité d’entre eux proviennent de la région géographique immédiate¹⁴. C’est pourquoi il est essentiel de connaître les profils démographiques régionaux et de tenir compte de leurs répercussions aux fins d’étudier la viabilité des collèges.

À partir des données du MESFP sur le nombre d’inscriptions d’étudiants de première année, le tableau 3 montre qu’un peu plus de 80 % des étudiants ontariens de première année vivent dans la même région de la province que celle où est situé leur campus collégial, et près de la moitié vivent dans la municipalité où se trouve leur campus. Dans le cas de certains établissements, plus de 90 % des étudiants ontariens de première année viennent de la même région. Ces collèges remplissent un rôle important, en offrant un accès à des programmes publics de formation et d’études de niveau postsecondaire à l’intérieur des régions. Cet aspect est directement rattaché à l’accès en tant que priorité du gouvernement, mais il soulève par ailleurs un risque sur le plan de la viabilité, surtout dans les régions où la population est en déclin. Les collèges établis dans des régions géographiques où les projections démographiques sont plus positives, par exemple la région du grand Toronto, jouiront d’un avantage par rapport à ceux des régions où l’on prévoit une diminution de la population.

¹⁴ Les données proviennent du MESFP. Les inscriptions sont établies en fonction de l’effectif à temps plein, incluant les étudiants canadiens et les étudiants étrangers. Les collèges Algonquin, Canadore, Lambton, Mohawk et Sault n’ont pas fait rapport au MESFP sur l’ensemble des inscriptions par province, de sorte qu’ils ne sont pas pris en compte dans le calcul des totaux pour l’ensemble du système.

Tableau 3 – Étudiants ontariens de première année – Pourcentage venant de la région où se trouve leur collège

	Même municipalité	Même région mais autre municipalité	Total – Même région
Algonquin	64 %	19 %	83 %
Boréal	58 %	18 %	76 %
Cambrian	48 %	19 %	67 %
Canadore	50 %	22 %	71 %
Centennial	70 %	26 %	96 %
Conestoga	29 %	47 %	76 %
Confederation	67 %	24 %	91 %
Durham	16 %	65 %	81 %
Fanshawe	42 %	24 %	66 %
Fleming	18 %	27 %	45 %
George Brown	57 %	33 %	90 %
Georgian	23 %	40 %	63 %
Humber	41 %	48 %	88 %
La Cité	76 %	17 %	93 %
Lambton	64 %	28 %	92 %
Loyalist	47 %	23 %	70 %
Mohawk	57 %	20 %	76 %
Northern	37 %	30 %	67 %
Sault	50 %	21 %	72 %
Seneca	37 %	53 %	90 %
Sheridan	31 %	27 %	58 %
St. Clair	61 %	30 %	91 %
St. Lawrence	37 %	38 %	75 %
Système	46 %	35 %	81 %

Données incluses dans le  tableau récapitulatif

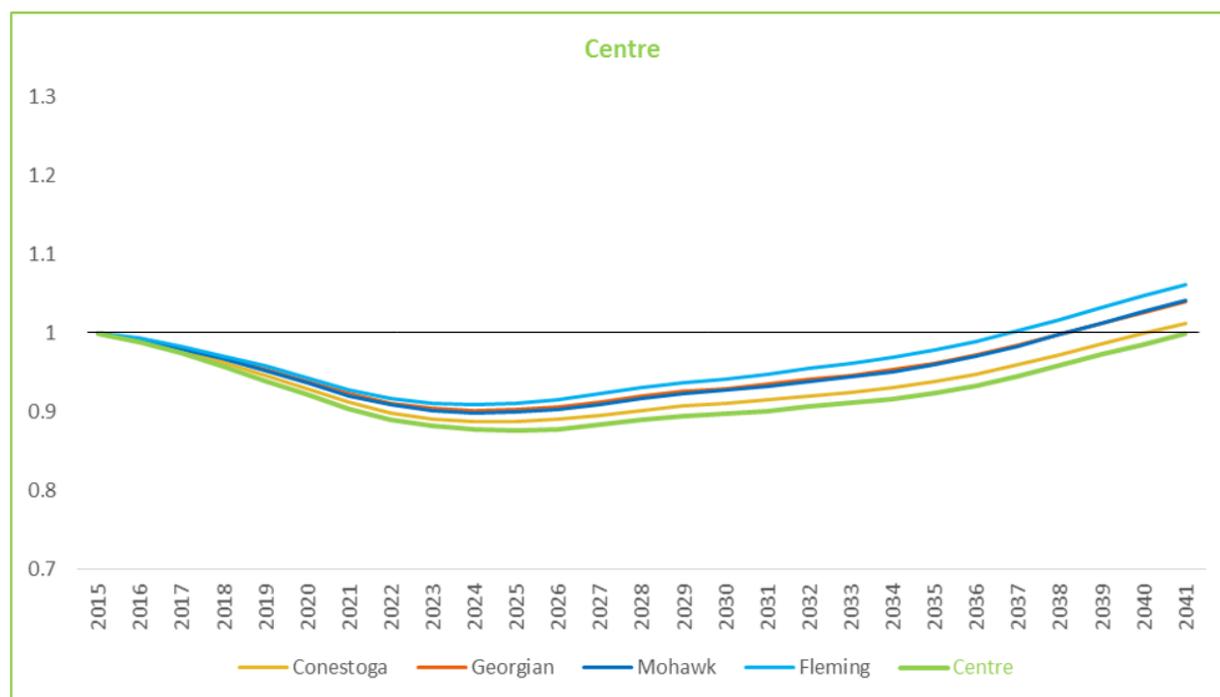
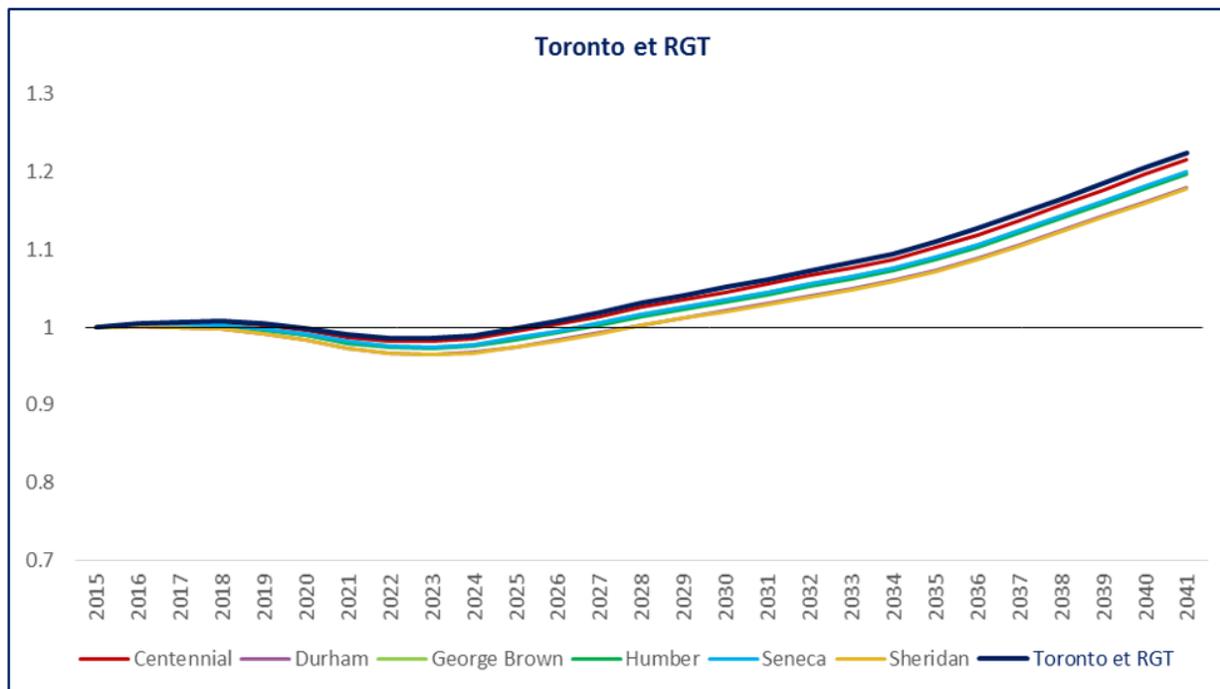
Source : MESFP. Le pourcentage de la première colonne correspond aux étudiants faisant partie de la même subdivision de recensement (municipalité) que le campus du collège où ils étudient; la deuxième colonne indique le pourcentage d'étudiants faisant partie d'une autre subdivision de recensement mais résidant dans la même région.

Remarque : Le Collège Niagara n'a pas fourni des données complètes sur la région de tri d'acheminement (RTA), de sorte qu'il n'est pas pris en compte dans le tableau qui précède.

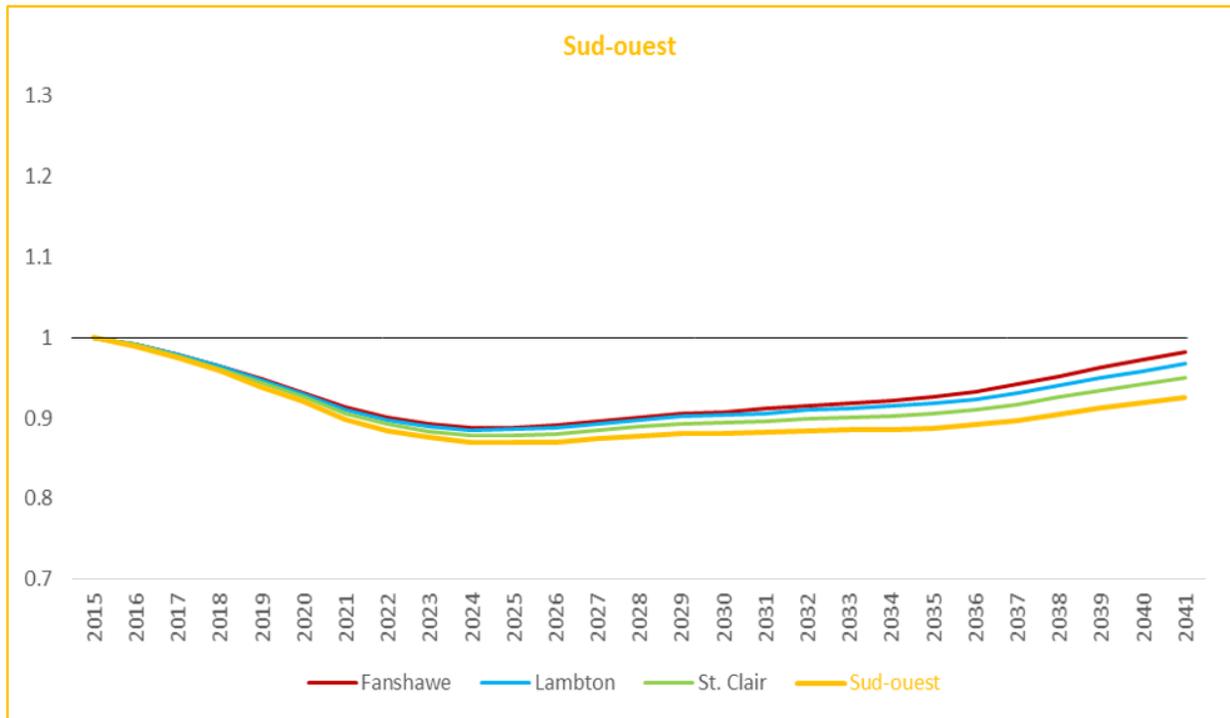
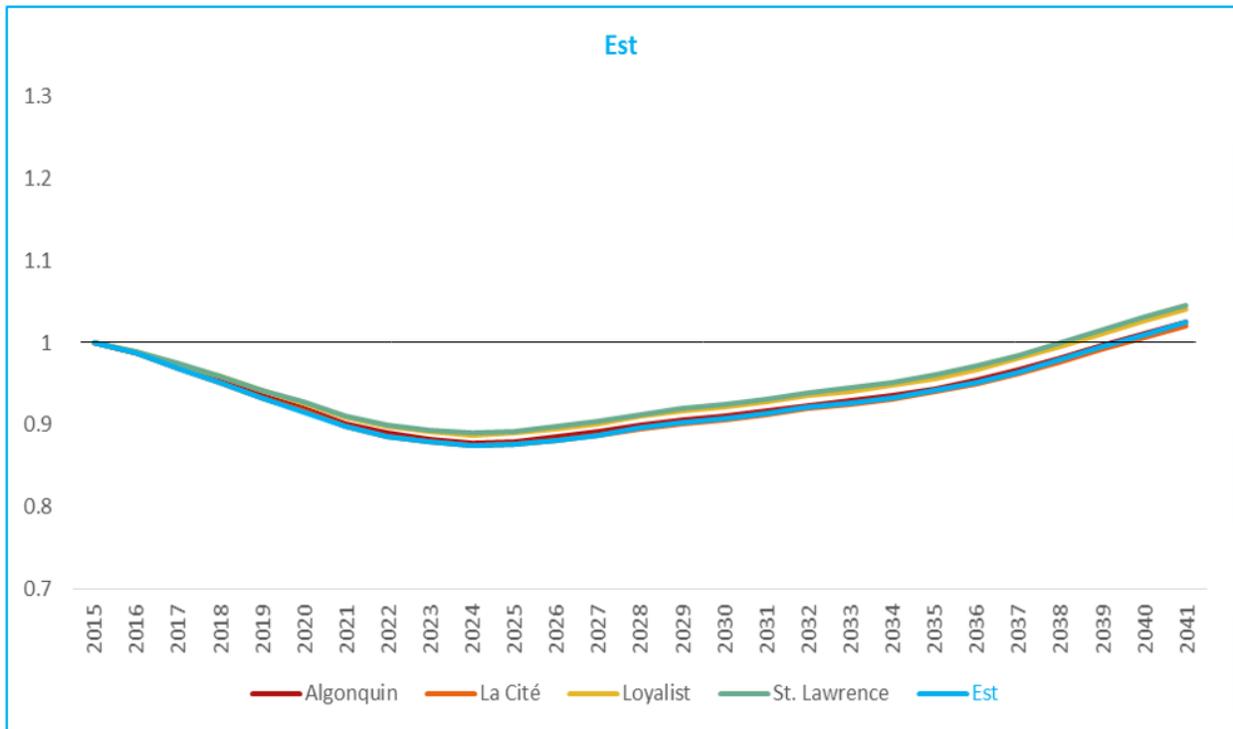
Pour mieux comprendre les répercussions possibles de l'évolution démographique sur les établissements, nous avons produit des prévisions démographiques pour chaque collège à partir des projections de la population régionale âgée de 18 à 25 ans, après mise en correspondance avec la distribution géographique des étudiants du collège qui viennent de l'Ontario.

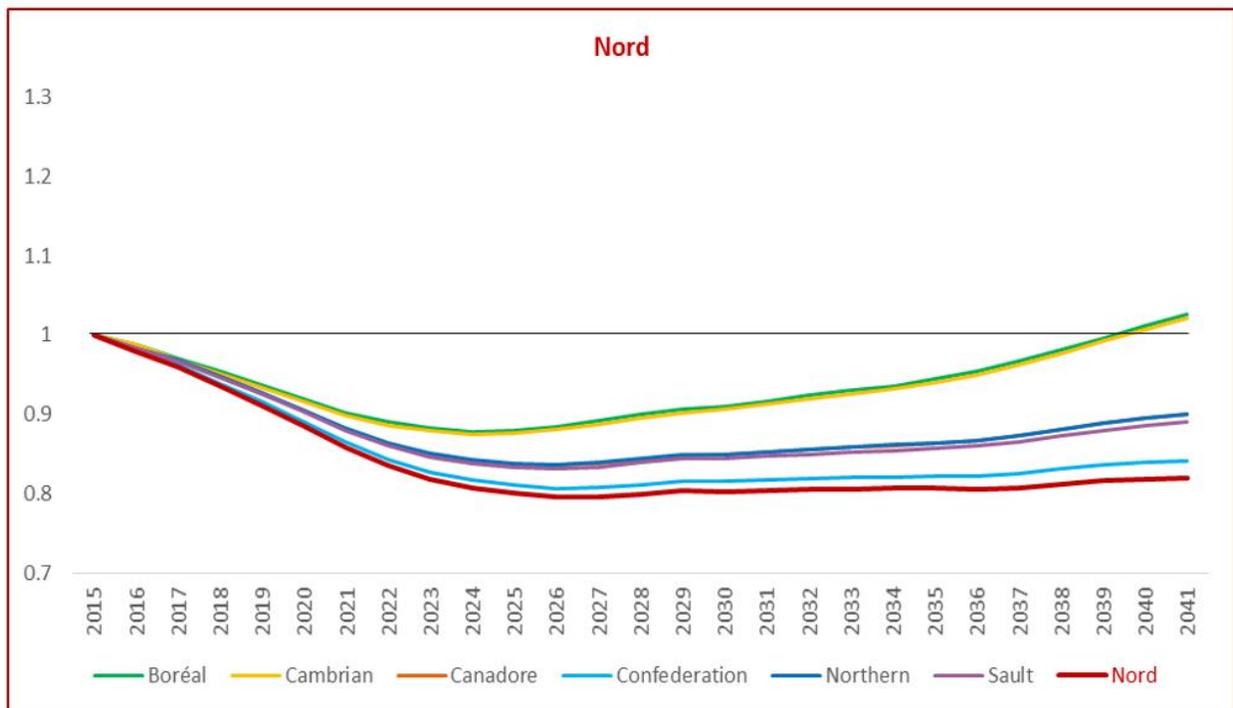
Les figures 3.1 à 3.5 présentent ces projections par région. L'analyse englobe les campus satellites. De plus amples renseignements sur la méthodologie de calcul des projections démographiques au niveau des établissements sont présentés à l'annexe B.

Figures 3.1 à 3.5 – Projections démographiques au niveau des établissements, par région



Remarque : Le Collège Niagara n'a pas fourni des données complètes sur la RTA, de sorte qu'il n'est pas pris en compte dans le cadre de l'analyse pour la région du Centre.





Le tableau 4 présente l'évolution modélisée – en pourcentage – des projections démographiques par établissement de 2015 à :

- 2024 — où les projections de la population ontarienne âgée de 18 à 25 ans sont à leur point le plus bas;
- 2035 — où cette même population devrait se rétablir au niveau provincial (ces données sont présentées dans le tableau récapitulatif à la fin du rapport);
- 2041 — soit la dernière année couverte par les projections démographiques du ministère des Finances.

Tableau 4 – Évolution des projections démographiques par rapport à 2015

	2024	2035	2041
Algonquin	-12 %	-6 %	3 %
Boréal	-12 %	-6 %	3 %
Cambrian	-13 %	-6 %	2 %
Canadore	-16 %	-14 %	-10 %
Centennial	-2 %	10 %	22 %
Conestoga	-11 %	-6 %	1 %
Confederation	-18 %	-18 %	-16 %
Durham	-3 %	7 %	18 %
Fanshawe	-11 %	-7 %	-2 %
Fleming	-9 %	-2 %	6 %
George Brown	-2 %	9 %	20 %
Georgian	-10 %	-4 %	4 %
Humber	-2 %	9 %	20 %
La Cité	-13 %	-6 %	2 %
Lambton	-11 %	-8 %	-3 %
Loyalist	-11 %	-4 %	4 %
Mohawk	-10 %	-4 %	4 %
Northern	-16 %	-14 %	-10 %
Sault	-16 %	-14 %	-11 %
Seneca	-2 %	9 %	20 %
Sheridan	-3 %	7 %	18 %
St. Clair	-12 %	-9 %	-5 %
St. Lawrence	-11 %	-4 %	5 %


Données incluses dans le tableau récapitulatif

Source : Ministère des Finances et MESFP.

Remarque : Le Collège Niagara n'a pas fourni des données complètes sur la RTA au MESFP, de sorte qu'il n'est pas pris en compte au tableau 4.

Les collèges établis dans les régions géographiques où le recul de la population âgée de 18 à 25 ans sera le plus prononcé devront faire concurrence aux universités pour un bassin d'étudiants potentiels dont la taille ira en diminuant. Cette observation est étayée par des recherches antérieures du COQES sur les tendances entourant la demande au niveau des universités de l'Ontario. Les auteurs de l'étude *Viabilité des universités : Données sur les signaux* (Weingarten, Hicks, Jonker et Moran, 2017) présentent un ensemble d'indicateurs de la demande qui s'appliquent au secteur universitaire, notamment la moyenne pondérée obtenue lors des études secondaires. Le tableau 5 fait état du ratio des candidats

aux étudiants inscrits (à l'automne de 2015) pour chaque collège ontarien¹⁵. Dans la plupart des cas, ce ratio est assez bon, ce qui tient sans nul doute au principe de l'accès. Si les universités locales devaient baisser la moyenne cumulative servant de seuil aux fins d'admission, il se pourrait que des candidats qui auraient sinon fréquenté des collèges se tournent plutôt vers les universités en question.

Tableau 5 – Ratio des candidats aux étudiants inscrits

	Ratio des candidats aux étudiants inscrits
Algonquin	2:1
Boréal	2:1
Cambrian	3:1
Canadore	2:1
Centennial	4:1
Conestoga	3:1
Confederation	2:1
Durham	2:1
Fanshawe	2:1
Fleming	3:1
George Brown	3:1
Georgian	3:1
Humber	3:1
La Cité	2:1
Lambton	3:1
Loyalist	3:1
Mohawk	3:1
Niagara	3:1
Northern	3:1
Sault	2:1
Seneca	3:1
Sheridan	3:1
St. Clair	2:1
St. Lawrence	3:1


Données incluses dans le tableau récapitulatif

Source : SACO. Ratios fondés sur les étudiants de première année subventionnés, novembre 2015.

¹⁵ Cependant, ces données ne nous révèlent pas la raison pour laquelle les candidats ne se sont pas inscrits, et il y a des doubles comptes entre les établissements. Par exemple, un étudiant peut avoir présenté une demande dans plusieurs établissements et avoir reçu plusieurs offres parmi lesquelles il en a choisi une seule. Il arrivera aussi qu'un établissement reçoive une demande mais ne présente pas d'offre.

Les tendances démographiques ont donc une incidence sur la demande au niveau des collèges, et cette incidence pourrait en venir à remettre en question leur viabilité financière en raison d'une baisse des inscriptions. De par leur ancrage local, leur effectif étudiant provenant traditionnellement de la région immédiate et leur engagement à assurer l'accès, les collèges sont particulièrement vulnérables sur le plan de la viabilité. Cela montre toute l'importance d'examiner la viabilité selon une perspective holistique.

Indicateur – Paramètres de mesure de la santé financière

En 2009, le MESFP a travaillé de concert avec un groupe de travail sur la gestion financière des collèges à l'élaboration d'un ensemble de paramètres financiers afin que l'analyse de la santé financière des collèges repose sur une approche pondérée et logique. Au total, sept indicateurs ont été définis grâce à cette collaboration, dans le contexte des dispositions législatives exigeant que les collèges déposent des budgets annuels équilibrés, et ces indicateurs ont été publiés en mars 2015¹⁶. Non seulement ce groupe de travail a-t-il défini des indicateurs pertinents, mais il a également eu recours à une analyse des tendances historiques pour déterminer des données de référence permettant de mesurer les résultats financiers des collèges. Ces indicateurs fournissent un outil utile permettant au secteur et au gouvernement de prendre en compte la stabilité et la viabilité financière au niveau de chaque collège et du système dans son ensemble.

Parmi les sept indicateurs de la santé financière, cinq sont des ratios, tandis que les deux autres ont trait à la position d'excédent ou de déficit des établissements. À titre de mesure de contrôle supplémentaire pour garantir la viabilité à long terme, les projections des déficits annuels et du déficit accumulé d'un collège donné peuvent donner lieu à une évaluation des risques et à un processus d'atténuation des risques pour le collège. Ce dernier doit alors faire approuver son budget annuel par le ministre et présenter un plan de redressement approprié¹⁷.

Le tableau 6 décrit chaque indicateur, la méthodologie sous-jacente et les repères connexes.

¹⁶ MESFP, 2015, *Financial Sustainability Metrics: Per College Strategic Mandate Agreements 2014-17*.

¹⁷ Directive exécutoire du ministère – Plan d'activités : mode de fonctionnement, révision : septembre 2009, consulté le 20 janvier 2017, <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/documents/BusinessPlan-FrDistribution2009septembre.pdf>

Tableau 6 – Aperçu des indicateurs de la santé financière des collèges

	Indicateur	Calcul	Que mesure l'indicateur?	Repère	Justification
Ratios	Ratio de liquidité relative	$\frac{\text{Actif à court terme}}{\text{Passif à court terme}}$	Ce ratio est une mesure de la liquidité, plus précisément de la capacité du collège à acquitter ses obligations à court terme arrivant à échéance.	Ratio de 1:1 ou plus.	Un ratio de 1:1 est une norme typique du secteur. Un ratio inférieur à 1 indique que le collège ne peut s'acquitter de ses obligations à court terme.
	Ratio d'endettement	$\frac{\text{Passifs}}{\text{Actifs} - \text{ajustés en fonction des capitaux propres}}$	Ce ratio mesure la proportion des actifs du collège qui est financée par des capitaux d'emprunt ou d'autres passifs. Une valeur élevée ou croissante de ce ratio peut laisser présager des problèmes de liquidité futurs ou une diminution de la capacité d'emprunt à l'avenir.	35 % ou moins – seuil établi à la lumière d'une analyse chronologique des résultats des collèges et d'un examen portant sur d'autres établissements d'enseignement postsecondaire.	Un fardeau d'endettement élevé peut être un signe de vulnérabilité de l'établissement envers ses créanciers ou indiquer que l'établissement aura une moins bonne situation de liquidité ou une moins grande capacité d'emprunt à l'avenir.
	Ratio du service de la dette	$\frac{\text{Intérêts et principal versés}}{\text{Revenus}}$	Le pourcentage des revenus annuels servant au paiement du principal de la dette et des intérêts connexes.	3 % ou moins, d'après une analyse chronologique des tendances.	Un ratio de 3 % peut indiquer une limitation ou une baisse des flux de trésorerie, car le collège consacre alors moins de 97 % de ses revenus à ses services de base.
	Ratio des actifs nets aux charges	$\frac{\text{Actifs nets}}{\text{Charges}}$	Ce ratio mesure la capacité du collège à poursuivre ses activités en cas de retard dans la perception de revenus.	60 % ou moins, d'après une analyse chronologique des tendances.	Un solde d'actifs nets inférieur à 60 % des charges annuelles peut être le signe d'une tolérance plus réduite à la variabilité ou à la volatilité des revenus.
	Ratio du résultat net aux revenus	$\frac{\text{Revenus} - \text{charges}}{\text{Revenus}}$	Ce ratio mesure le rendement que l'établissement tire de chaque dollar de revenu	1,5 % ou plus, d'après une analyse chronologique des tendances.	Un excédent inférieur à 1,5 % des revenus indique que même de petits changements au chapitre des charges ou des revenus peuvent entraîner des déficits annuels pour l'établissement.
Éléments déclencheurs	Excédent (déficit) annuel	Revenus – charges	Ce paramètre sert à mesurer l'excédent des revenus sur les charges au cours d'un exercice donné.	Montant supérieur à 0 \$.	Un déficit annuel ou une diminution de l'excédent peut signaler la détérioration de la situation financière de l'établissement
	Excédent (déficit) accumulé	Actifs nets non affectés + investissements	Ce paramètre représente le patrimoine cumulé sous le contrôle de l'établissement et pouvant servir à appuyer les activités courantes de ce dernier.	Montant supérieur à 0 \$.	Un déficit accumulé indique que le collège a peut-être contracté des emprunts pour financer ses opérations par le passé, et qu'il devra donc combler ce déficit ultérieurement.

Source : MESFP.

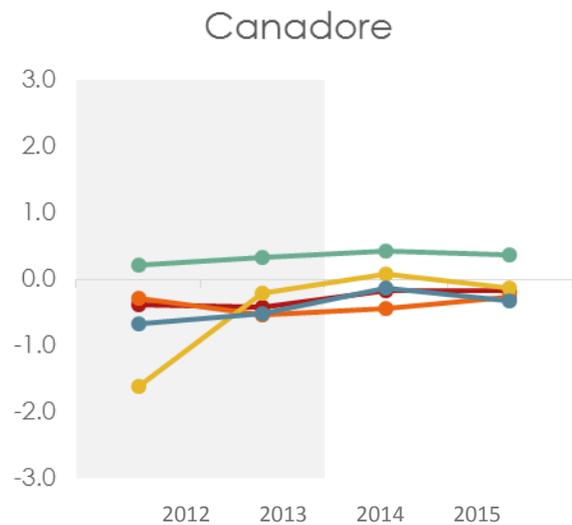
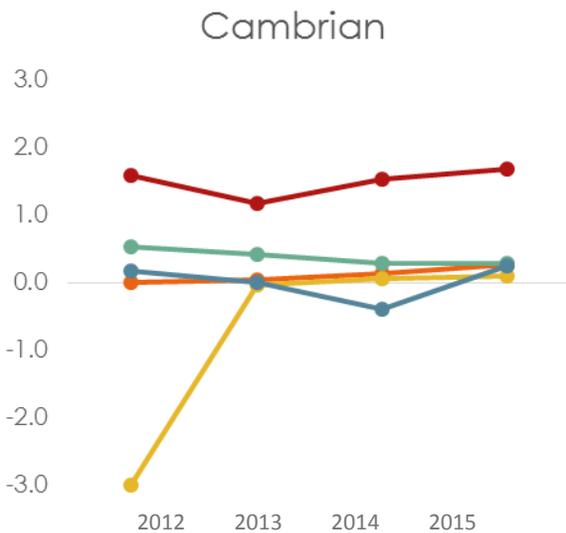
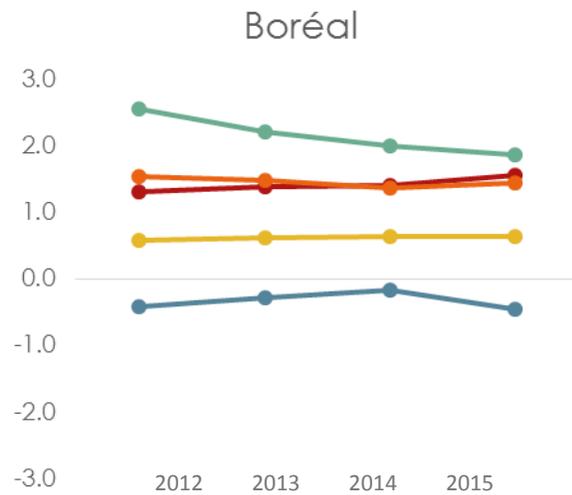
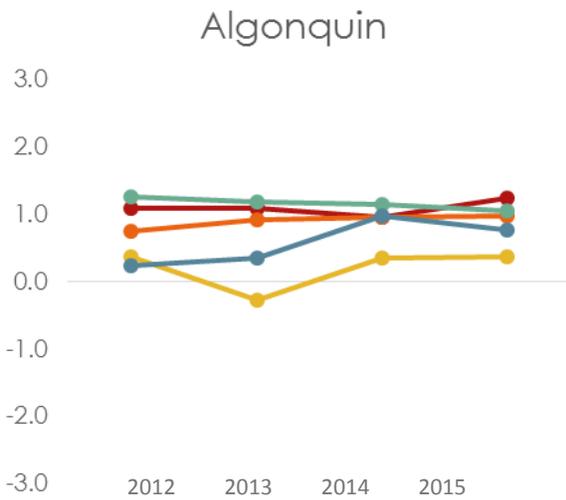
Le MESFP et le secteur des collèges ont eu le mérite de mener les travaux requis pour déterminer des paramètres de mesure et des repères appropriés ainsi que pour les incorporer à l'entente de mandat stratégique des collèges. Dans l'ensemble, le rendement du système collégial excède ces repères, alors qu'il amorce prochainement une période de croissance restreinte. Bien qu'il ne soit pas dans notre intention de classer les établissements en fonction de leur santé financière, le fait de connaître leur situation relative est utile aux administrateurs et aux conseils des collèges afin de déterminer les priorités et les processus au niveau local, et cela contribue en outre à notre compréhension générale de la viabilité financière du secteur pris dans son ensemble.

Afin d'examiner les paramètres de mesure de la santé financière décrits précédemment au niveau des collèges, nous avons préparé une figure pour chacun, où 0 représente le repère applicable tel que défini par le MESFP et le groupe de travail. Afin de pouvoir superposer visuellement les indicateurs dans les figures 4.1 à 4.24, chacun des cinq ratios a été normalisé et transformé afin qu'un score de 0 corresponde au repère applicable lors de chacune des quatre années examinées. Un score supérieur à 0 correspond à un résultat qui est au-dessus du repère établi par le secteur et un score inférieur à 0, à un résultat qui se situe en deçà du repère. L'échelle de l'axe des Y représente les unités d'écart type. Les deux autres indicateurs – l'excédent (déficit) accumulé et l'excédent (déficit) annuel – ne peuvent être normalisés, étant donné qu'ils sont exprimés sous forme de montant d'argent plutôt que de ratio. Pour incorporer cet élément déclencheur aux figures, nous indiquons en gris les années où un collège a fait état À LA FOIS d'un déficit accumulé et d'un déficit annuel.

Figures 4.1 à 4.24 – Tendances associées aux paramètres de mesure de la santé financière de 2012-2013 à 2015-2016

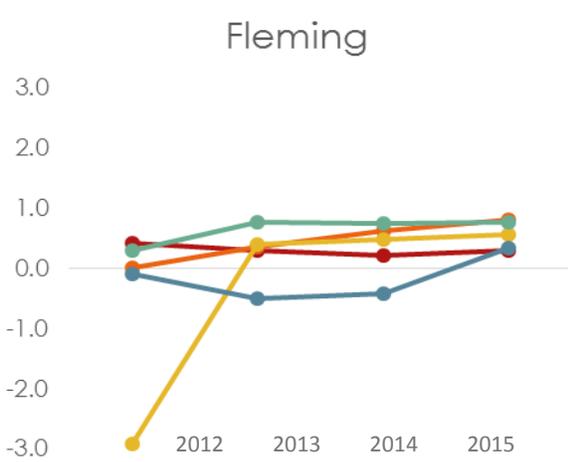
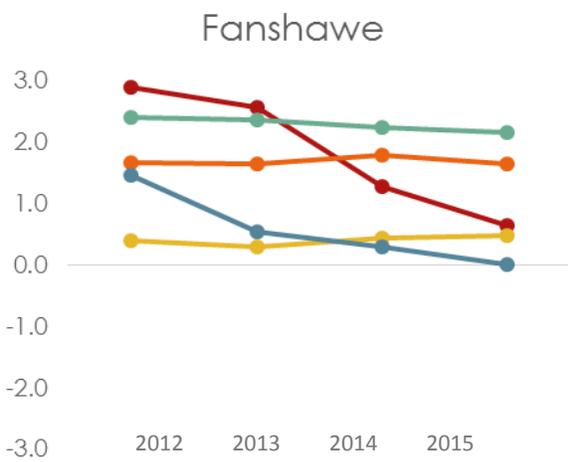
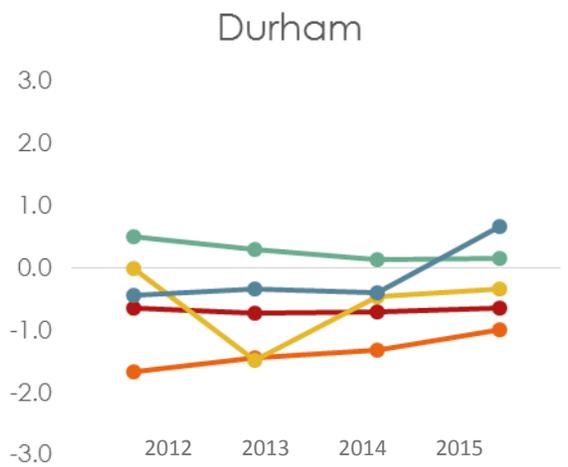
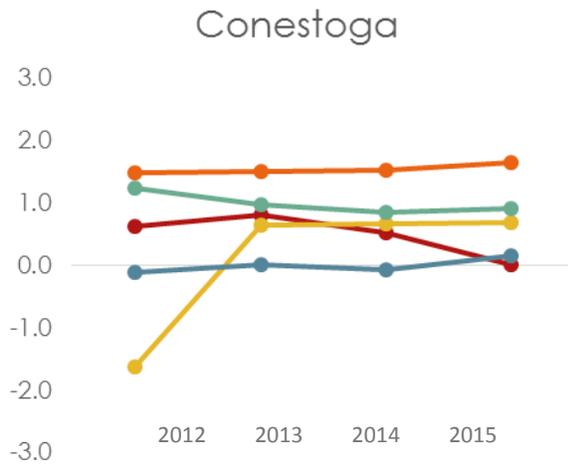
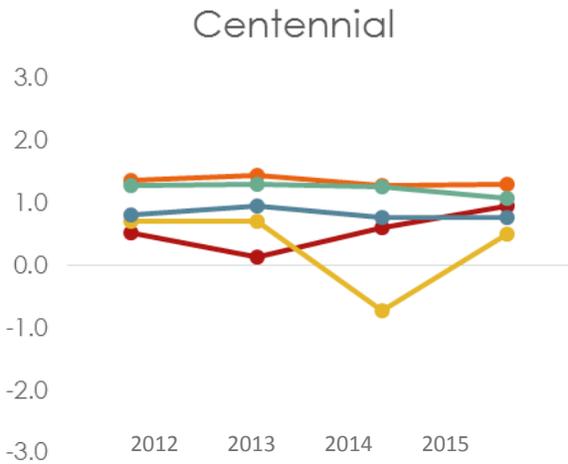
Légende

- Ratio de liquidité relative
- Ratio d'endettement
- Ratio du service de la dette
- Ratio des actifs nets aux charges
- Ratio du résultat net aux revenus
- Repère
- Excédent (déficit) annuel et excédent (déficit) accumulé inférieurs à 0 \$



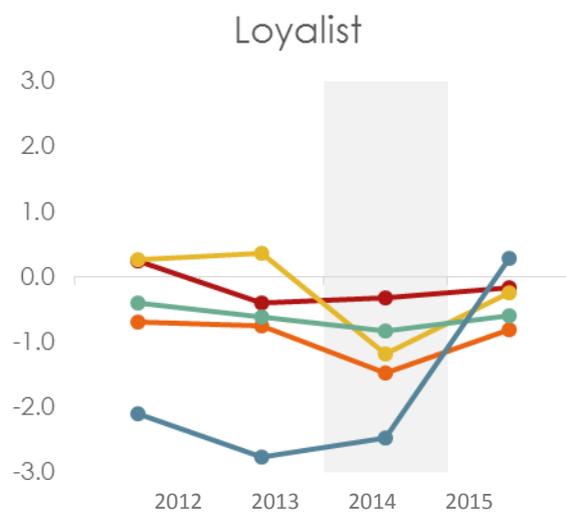
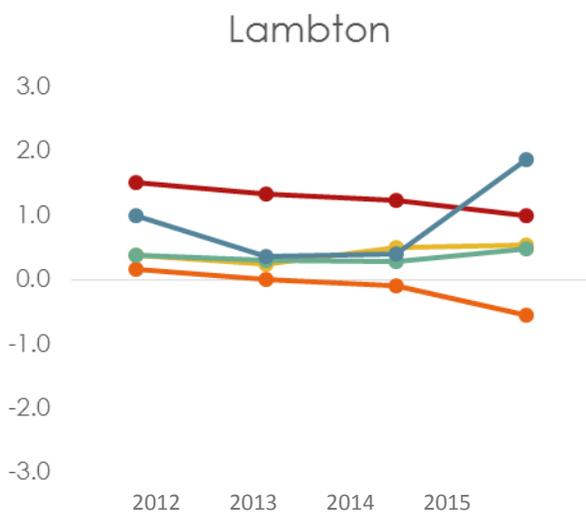
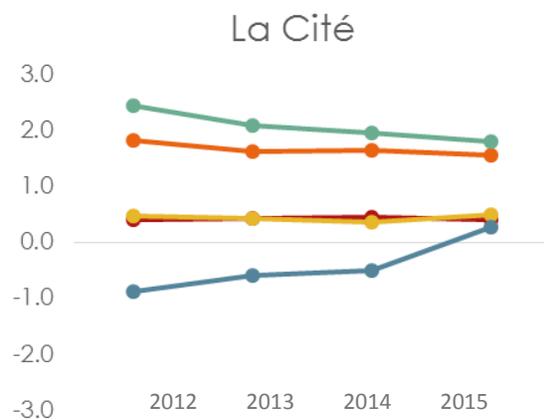
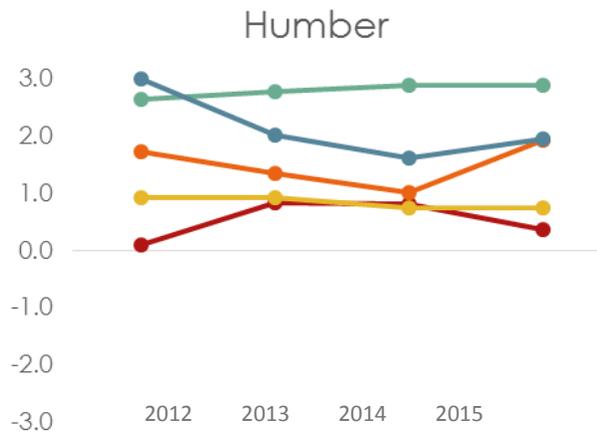
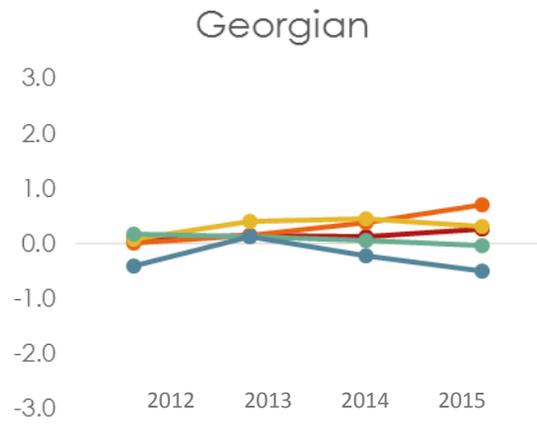
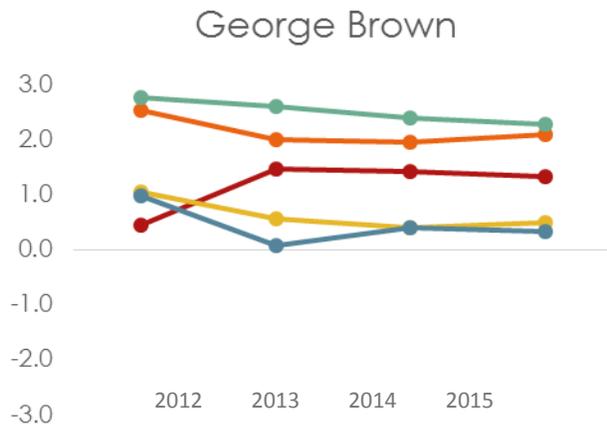
Légende

- Ratio de liquidité relative
 - Ratio d'endettement
 - Ratio du service de la dette
 - Ratio des actifs nets aux charges
 - Ratio du résultat net aux revenus
 - Repère
- Excédent (déficit) annuel et excédent (déficit) accumulé inférieurs à 0 \$



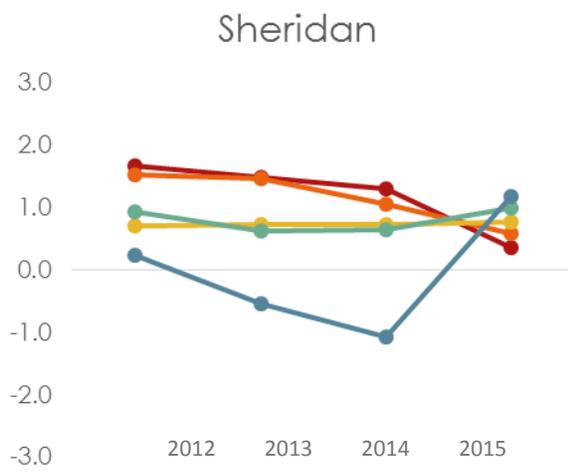
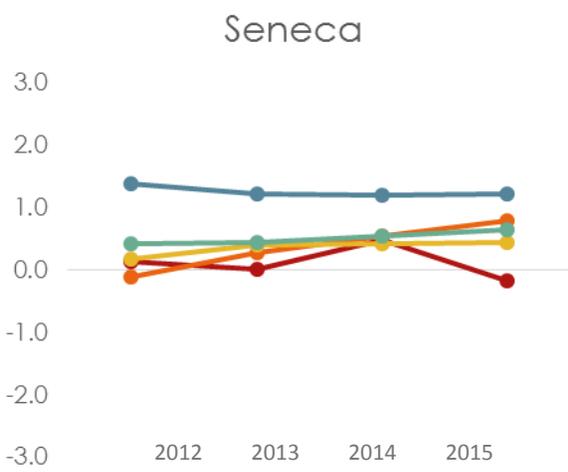
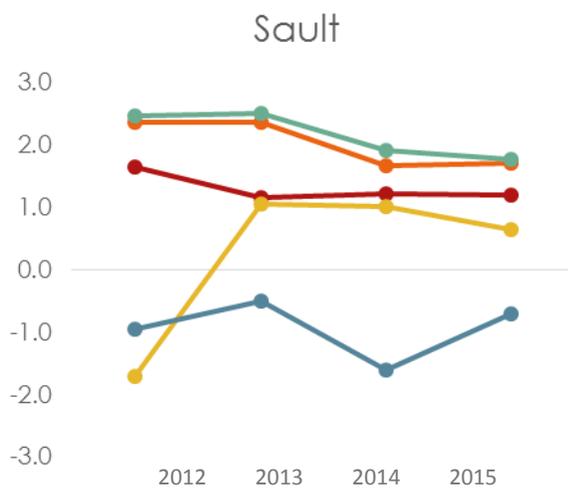
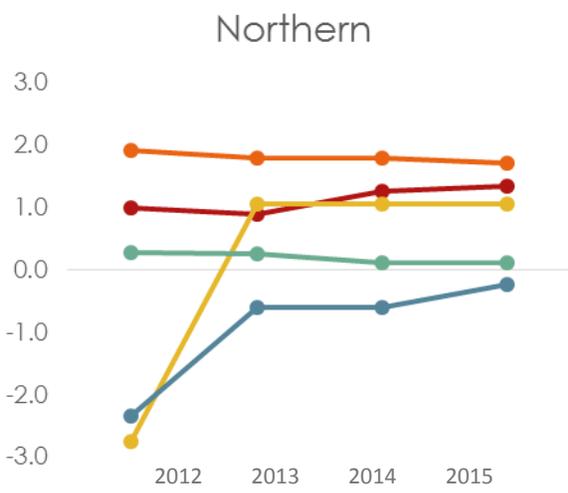
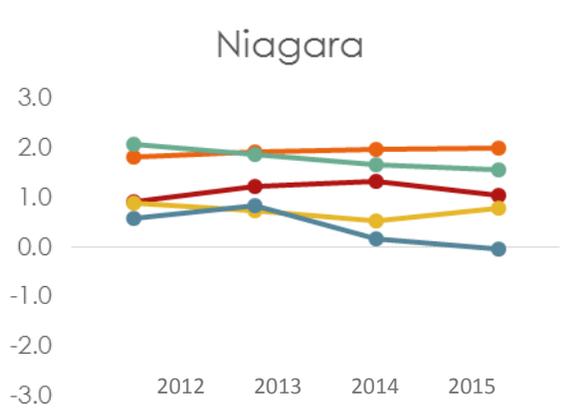
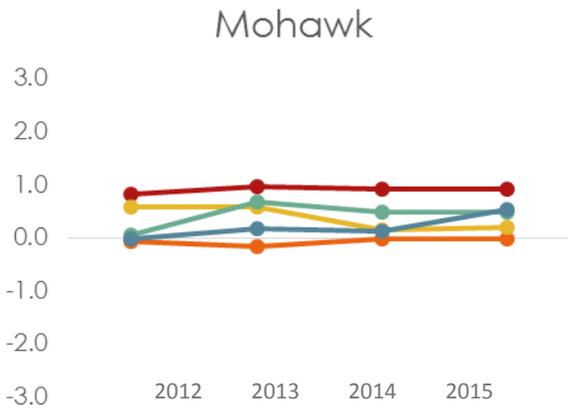
Légende

- Ratio de liquidité relative
- Ratio d'endettement
- Ratio du service de la dette
- Ratio des actifs nets aux charges
- Ratio du résultat net aux revenus
- Repère
- Excédent (déficit) annuel et excédent (déficit) accumulé inférieurs à 0 \$

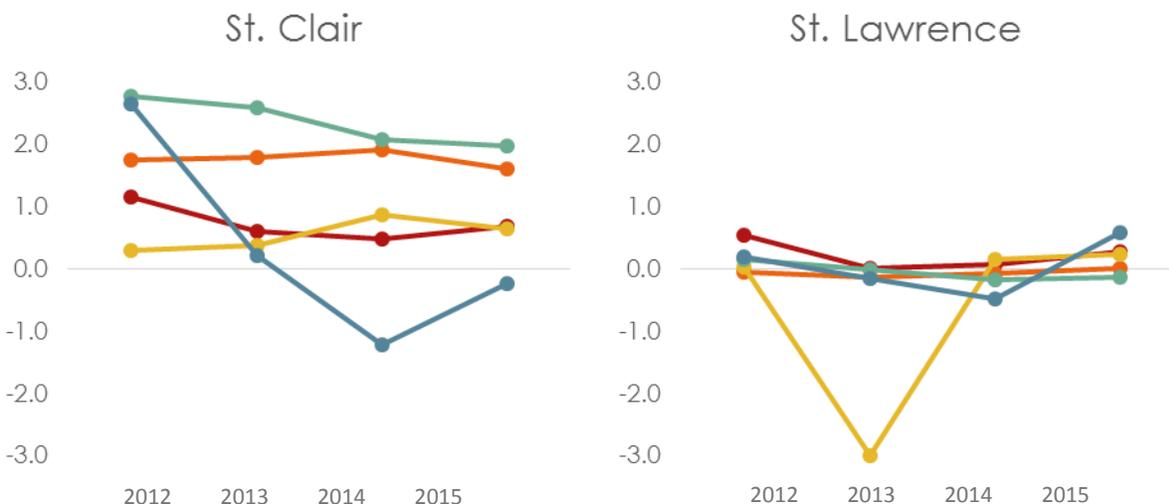
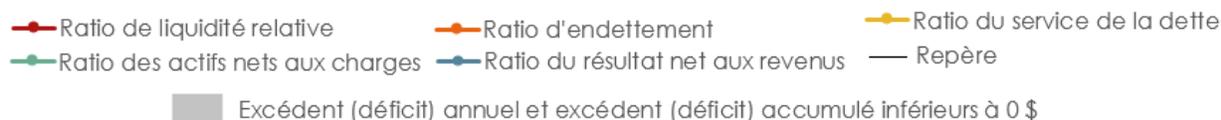


Légende

- Ratio de liquidité relative
- Ratio d'endettement
- Ratio du service de la dette
- Ratio des actifs nets aux charges
- Ratio du résultat net aux revenus
- Repère
- Excédent (déficit) annuel et excédent (déficit) accumulé inférieurs à 0 \$



Légende



Sources : MESFP, analyse du COQES.

Remarques supplémentaires

Afin de pouvoir superposer visuellement les indicateurs, les cinq ratios de la santé financière (ratio de liquidité relative, ratio d'endettement, ratio du service de la dette, ratio des actifs nets aux charges et ratio du résultat net aux revenus) ont été normalisés afin qu'un score de 0 corresponde à la moyenne du secteur, de pair avec un écart type de 1. Les valeurs ont ensuite fait l'objet d'un rajustement linéaire afin que le repère associé à chaque indicateur soit représenté par la ligne du 0.

Les scores normalisés rendent compte, pour chaque établissement, du nombre d'écart types au-dessus (score positif) ou en dessous (score négatif) du repère du secteur. On a inversé deux des ratios de la santé financière – le ratio d'endettement et le ratio du service de la dette – pour qu'ils concordent avec les autres ratios, c'est-à-dire pour qu'une valeur plus élevée reflète une meilleure santé financière.

Pour ces cinq indicateurs, un score supérieur à 0 dénote une bonne santé financière et un score inférieur à 0, une mauvaise situation financière par rapport aux repères établis par le secteur.

Les données relatives aux scores au-dessus ou en dessous de 3 ont été plafonnées. Cela comprend les données suivantes :

- Cambrian – ratio du service de la dette en 2012
- Fanshawe – ratio de liquidité relative en 2012
- Fleming – ratio du service de la dette en 2012
- Humber – ratio des actifs nets aux charges en 2014 et en 2015, et ratio du résultat net aux revenus en 2012
- St. Lawrence – ratio du service de la dette en 2013.

Les deux autres indicateurs (excédent (déficit) accumulé et excédent (déficit) annuel) n'ont pu être normalisés, parce qu'ils sont exprimés sous forme de montant d'argent plutôt que de ratio. Le collège qui fait état à la fois d'un déficit annuel et d'un déficit accumulé doit soumettre au ministère un plan de redressement et demander l'approbation de

son budget par le ministre. De manière à intégrer ce déclencheur aux graphiques précédents, nous avons surligné en gris les années où un établissement a déclaré un déficit accumulé ET un déficit annuel.

Sommaire des indicateurs de la santé financière

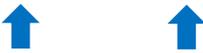
Aux fins de notre tableau récapitulatif, nous rationalisons les données présentées précédemment au moyen de deux critères, de manière à dégager le nombre de ratios de la santé financière (sur un total de cinq) :

- (1) qui se situaient au-dessus du repère établi pour le secteur;
- (2) qui affichaient une amélioration au cours de la période de quatre ans allant de 2012-2013 à 2015-2016.

Nous surlignons en gris les années où un établissement a déclaré à la fois un déficit accumulé et un déficit annuel.

Tableau 7 – Sommaire des ratios de la santé financière – Nombre de ratios (sur un total de cinq) :

	Au-dessus du repère établi pour le secteur				Ayant affiché une amélioration de 2012 à 2015
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015- 2016	
Algonquin	5	4	5	5	3
Boréal	4	4	4	4	2
Cambrian	4	4	4	5	4
Canadore	1	1	2	1	5
Centennial	5	5	4	5	1
Conestoga	3	5	4	5	3
Confederation	3	4	3	3	2
Durham	1	1	1	2	3
Fanshawe	5	5	5	5	1
Fleming	3	4	4	5	4
George Brown	5	5	5	5	1
Georgian	4	5	4	3	3
Humber	5	5	5	5	3
La Cité	4	4	4	5	3
Lambton	5	5	4	4	3
Loyalist	2	1	0	1	1
Mohawk	3	4	4	4	4
Niagara	5	5	5	4	2
Northern	3	4	4	4	3
Sault	3	4	4	4	2
Seneca	4	5	5	4	3
Sheridan	5	4	4	5	3
St. Clair	5	5	4	4	1
St. Lawrence	4	1	2	4	3



Données incluses dans le tableau récapitulatif

Tableau récapitulatif

Tendances relatives aux inscriptions

- Variation en pourcentage des inscriptions sur trois ans : Cet indicateur montre le pourcentage de variation des inscriptions totales entre 2010 et 2015. Plus le pourcentage est élevé, plus le nombre d'inscriptions générant des revenus a augmenté au cours de cette période.
- Pourcentage d'étudiants étrangers en 2015 : Ce paramètre indique le pourcentage total d'étudiants étrangers inscrits dans chaque collège ontarien en 2015. Plus ce pourcentage est élevé, plus le collège compte sur les revenus provenant des étudiants étrangers.

Perspectives démographiques et demande

- Pourcentage d'étudiants de la même région : Ce paramètre reflète l'importance des inscriptions locales pour l'établissement. Il faut posséder une certaine connaissance du contexte local pour interpréter ces chiffres. Par exemple, le pourcentage d'inscriptions d'étudiants venant de la région immédiate peut être le même pour deux collèges, mais celui des deux qui est situé dans une région où l'on prévoit une croissance de la population sera avantagé par rapport à celui qui est établi dans une région où les projections démographiques sont moins bonnes.
- Perspectives démographiques régionales : Ces indicateurs, qui reposent sur des projections établies par le ministère des Finances, montrent le pourcentage de variation prévu du nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans par collège. Un chiffre négatif signifie que les perspectives démographiques sont elles aussi négatives.
- Ratio des candidats aux étudiants inscrits : Cet indicateur exprime sous forme de ratio le pourcentage de candidats qui se sont inscrits. Plus le ratio est élevé, plus il y avait de candidats par inscription — cela peut signifier que des étudiants ont choisi d'aller étudier ailleurs ou que le collège a reçu plus de demandes qu'il ne pouvait en accepter.

Santé financière

- Faisant appel à un ensemble d'indicateurs de la santé financière et de seuils élaborés conjointement par le ministère et les collèges, ces paramètres de mesure indiquent le nombre de ratios de la santé financière qui se sont améliorés au cours des quatre dernières années ainsi que le nombre de ratios se situant au-dessus du repère correspondant pour le secteur des collèges en 2015-2016.

Tableau récapitulatif – Indicateurs de la demande d'admission, de la viabilité financière et des difficultés relatives aux dépenses

	Tendances relatives aux inscriptions		Perspectives démographiques et demande		Santé financière (sur cinq ratios)		
	Variation en % des inscriptions sur trois ans	% d'étudiants étrangers en 2015	% d'étudiants ontariens de la même région	Variation démographique projetée d'ici 2035	Ratio des candidats aux étudiants inscrits	Nombre au-dessus du repère applicable	Nombre affichant une amélioration sur 4 ans
Algonquin	7 %	6 %	83 %	-6 %	2:1	5	3
Boréal	-6 %	2 %	76 %	-6 %	2:1	4	2
Cambrian	24 %	33 %	67 %	-6 %	3:1	5	4
Canadore	5 %	13 %	71 %	-14 %	2:1	1	5
Centennial	11 %	33 %	96 %	10 %	4:1	5	1
Conestoga	9 %	8 %	76 %	-6 %	3:1	5	3
Confederation	6 %	11 %	91 %	-18 %	2:1	3	2
Durham	16 %	4 %	81 %	7 %	2:1	2	3
Fanshawe	6 %	10 %	66 %	-7 %	2:1	5	1
Fleming	2 %	6 %	45 %	-2 %	3:1	5	4
George Brown	18 %	12 %	90 %	9 %	3:1	5	1
Georgian	-1 %	8 %	63 %	-4 %	3:1	3	3
Humber	4 %	12 %	88 %	9 %	3:1	5	3
La Cité	-4 %	4 %	93 %	-6 %	2:1	5	3
Lambton	-2 %	18 %	92 %	-8 %	3:1	4	3
Loyalist	-1 %	2 %	70 %	-4 %	3:1	1	1
Mohawk	11 %	10 %	76 %	-4 %	3:1	4	4
Niagara	5 %	17 %	s.o.	s.o.	3:1	4	2
Northern	-4 %	2 %	67 %	-14 %	3:1	4	3
Sault	-2 %	3 %	72 %	-14 %	2:1	4	2
Seneca	8 %	18 %	90 %	9 %	3:1	4	3
Sheridan	6 %	19 %	58 %	7 %	3:1	5	3
St. Clair	6 %	8 %	91 %	-9 %	2:1	4	1
St. Lawrence	11 %	12 %	75 %	-4 %	3:1	4	3

Prochaines étapes

Ainsi que cela a été précisé dans l'introduction, nous avons mené cet exercice dans le but de mettre à la disposition du gouvernement et des collèges de l'Ontario un ensemble d'indicateurs – nous estimons qu'il s'agit de vecteurs, et non pas simplement de descripteurs – de la viabilité. Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'établir un classement des collèges ou d'étiqueter ces derniers, et nous exhortons les lecteurs à ne pas utiliser la présente analyse à de telles fins. Notre responsabilité telle que nous la comprenons consiste à donner dûment suite au sentiment général de menace et de défi que l'on peut discerner à l'échelle du système d'enseignement postsecondaire, en ce qui concerne, non seulement la viabilité financière en soi, mais aussi l'incidence que cela peut avoir sur la qualité de l'enseignement et sur l'expérience des étudiants. Le secteur est lui-même très désireux de participer à ce dialogue. Un rapport préparé par PwC en collaboration avec Collèges Ontario présente un ensemble de modèles de projection de la situation future des collèges publics ontariens sur le plan de la viabilité financière. Intitulé *Fiscal Sustainability of Ontario Colleges* (PwC, 2017), ce rapport formule des mises en garde à propos des revenus, qui augmentent à une cadence plus lente que l'inflation, et également à propos de la somme substantielle de travaux d'entretien dont l'exécution est différée. Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, la viabilité financière, si elle constitue un élément essentiel, n'est qu'un des aspects de la situation.

En réunissant ces indicateurs de la viabilité, notre but consiste à entamer et à alimenter un dialogue avec les collèges et le gouvernement sur les pressions que subissent les établissements, les stratégies que ces derniers utilisent afin d'y répondre et les outils que le gouvernement doit leur fournir pour qu'ils y parviennent.

Références

Collèges Ontario, 2016, *Student and Graduate Profiles: Environmental Scan 2016*, http://www.collegesontario.org/research/2016_Environmental_Scan/CO_EnvScan_2016_PROFILES_WEB.pdf.

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2013, *Indicateurs de rendement : un rapport sur la situation actuelle et sur ce que l'avenir nous réserve*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Performance_Indicators_FR.PDF.

Gouvernement de l'Ontario, 2002, *Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario*, <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/02o08f>.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario, 2003, *Directive exécutoire du ministre – Droits de scolarité et droits accessoires*, Politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologie, version révisée de décembre 2013, <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/documents/TuitionandAncillaryFees-Fr.pdf>.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario, 2003, *Directive exécutoire du ministre – Rapports sur les droits de scolarité et les droits accessoires*, Politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologie, version révisée du 1^{er} décembre 2012, <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/documents/TuitionandAncillaryFeesReporting2012-Fr.pdf>.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario, 2015, *College Financial Sustainability Metrics*.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario, 2015, *International Student Recovery Reporting Guidelines and Principles*.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario, 2016, *Réforme du modèle de financement des collèges – Document de consultation*, http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/colleges/cff/college_funding_model_consultation_fr.pdf.

Pricewaterhouse Coopers, 2017, *Fiscal Sustainability of Ontario Colleges*, <http://collegesontario.org/policy-positions/position-papers/Fiscal%20Sustainability%20of%20Ontario%20Colleges%20Final%2004.01.16.pdf>.

Weingarten, H.P., Hicks, M., Jonker, L. et Moran, G., 2017, *Viabilité des universités : Données sur les signaux*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/University%20Sustainability%20FINAL-f.pdf>.

Weingarten, H. P., Hicks, M. et Moran., G., 2016, *Comprendre la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et de ses établissements : Cadre*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de

l'enseignement supérieur, <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Rapport-Comprendre-la-viabilit%C3%A9-du-syst%C3%A8me-d%E2%80%99%C3%A9ducation-postsecondaire.pdf>.

ANNEXE A – Données supplémentaires sur les tendances relatives aux inscriptions sur un horizon de trois ans

Le tableau A1 présente une ventilation des tendances exposées au tableau 1 concernant les inscriptions sur un horizon de trois ans pour les étudiants canadiens et les étudiants étrangers. Les totaux du tableau A1 sont les mêmes que les inscriptions totales au tableau 1.

Tableau A1 – Tendances relatives aux inscriptions d'étudiants canadiens et d'étudiants étrangers, exprimées en ETP, 2012-2013 à 2015-2016

	<u>Étudiants canadiens</u>			<u>Étudiants étrangers</u>			<u>Total</u>		
	2012-2013	2015-2016	Variation sur trois ans	2012-2013	2015-2016	Variation sur trois ans	2012-2013	2015-2016	Variation sur trois ans
Algonquin	18 783	19 573	4 %	789	1 282	62 %	19 572	20 855	7 %
Boréal	1 696	1 573	-7 %	15	28	87 %	1 711	1 601	-6 %
Cambrian	3 522	3 528	0 %	693	1 719	148 %	4 215	5 247	24 %
Canadore	2 656	2 545	-4 %	118	377	219 %	2 774	2 922	5 %
Centennial	11 032	10 731	-3 %	3 444	5 296	54 %	14 476	16 027	11 %
Conestoga	10 279	11 145	8 %	783	933	19 %	11 062	12 078	9 %
Confederation	3 121	3 050	-2 %	93	362	289 %	3 214	3 412	6 %
Durham	9 638	11 065	15 %	297	497	67 %	9 935	11 562	16 %
Fanshawe	13 726	14 030	2 %	1 022	1 619	58 %	14 748	15 649	6 %
Fleming	6 621	6 558	-1 %	211	435	106 %	6 832	6 993	2 %
George Brown	18 928	21 503	14 %	1 945	3 042	56 %	20 873	24 545	18 %
Georgian	10 249	9 805	-4 %	441	815	85 %	10 690	10 620	-1 %
Humber	21 735	22 491	3 %	2 979	3 197	7 %	24 714	25 688	4 %
La Cité	4 809	4 491	-7 %	78	201	158 %	4 887	4 692	-4 %
Lambton	2 901	2 604	-10 %	320	556	74 %	3 221	3 160	-2 %
Loyalist	3 253	3 225	-1 %	73	70	-4 %	3 326	3 295	-1 %
Mohawk	11 692	12 676	8 %	932	1 391	49 %	12 624	14 067	11 %
Niagara	8 401	8 156	-3 %	987	1 727	75 %	9 388	9 883	5 %
Northern	1 173	1 110	-5 %	5	24	380 %	1 178	1 134	-4 %
Sault	2 288	2 191	-4 %	7	63	800 %	2 295	2 254	-2 %
Seneca	21 262	21 109	-1 %	2 563	4 546	77 %	23 825	25 655	8 %
Sheridan	16 871	16 453	-2 %	2 274	3 928	73 %	19 145	20 381	6 %
St. Clair	8 198	8 265	1 %	229	684	199 %	8 427	8 949	6 %
St. Lawrence	5 394	5 384	0 %	120	734	512 %	5 514	6 118	11 %
Système	218 229	223 261	2 %	20 418	33 526	64 %	238 647	256 787	8 %

Source : MESFP. Les inscriptions comprennent les ETP à temps plein et à temps partiel correspondant aux étudiants subventionnés, de même que l'effectif d'étudiants étrangers à temps plein.

ANNEXE B – Données supplémentaires sur les perspectives démographiques

Le tableau suivant donne un aperçu des cinq régions géographiques présentées à la figure 2. On y indique les collèges (leur campus principal) situés dans chaque région et les comtés formant chacune des régions.

Tableau B1 – Aperçu des régions de l’Ontario

Région	Toronto et RGT	Centre	Est	Sud-ouest	Nord
Collèges	Centennial	Conestoga	Algonquin	Fanshawe	Boréal
	Durham	Georgian	La Cité	Lambton	Cambrian
	George Brown	Mohawk	Loyalist	St. Clair	Canadore
	Humber	Niagara	St. Lawrence		Confederation
	Seneca	Fleming			Northern
	Sheridan				Sault
Comtés	Toronto	Brant	Ottawa	Bruce	Algoma
	Durham	Dufferin	Frontenac	Elgin	Cochrane
	Halton	Haldimand-Norfolk	Hastings	Essex	Kenora
	Peel	Haliburton	Lanark	Grey	Manitoulin
	York	Hamilton	Leeds et Greenville	Huron	Nipissing
		Muskoka	Lennox et Addington	Chatham-Kent	Parry Sound
		Niagara	Prescott et Russell	Lambton	Rivière Rainy
		Northumberland	Prince Edward	Middlesex	Grand Sudbury
		Peterborough	Renfrew	Oxford	Sudbury
		Simcoe	Stormont, Dundas et Glengarry	Perth	Thunder Bay
		Lacs Kawartha			Timiskaming
		Waterloo			
		Wellington			

Pour obtenir les projections démographiques propres à chaque établissement présentées dans les figures 3.1 à 3.24, nous avons d’abord calculé le taux de croissance d’une année à l’autre dans chacune des cinq régions retenues, à partir des projections de la population âgée de 18 à 25 ans établies par le ministère des Finances. Nous avons ensuite appliqué ces taux de croissance par région au nombre d’étudiants de première année inscrits à chaque collège, en fonction du pourcentage d’étudiants entrants par région d’origine. Les dénombrements projetés ont ensuite été agrégés pour chaque année et chaque établissement.

Les collèges recueillent et déclarent systématiquement les données relatives aux codes postaux dans leurs rapports sur les effectifs remis au MESFP. La région d'où proviennent les étudiants a été déterminée en établissant un rapprochement entre les trois premiers caractères de leur code postal (désignant la région de tri d'acheminement, ou RTA) et les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada. Il y a un faible pourcentage d'étudiants ontariens pour lesquels la RTA n'était pas conforme au format établi ou n'était pas englobée dans l'ENM de Statistique Canada. Ces étudiants ne représentent qu'un peu plus de 3 % des étudiants collégiaux de première année de l'Ontario (et la très grande majorité d'entre eux, soit 97 %, sont à Niagara). Ces étudiants ont été exclus de l'analyse.

Les résultats reposent sur les dénombrements d'étudiants pour le trimestre de l'automne 2015-2016 uniquement. Les campus satellites et les établissements affiliés des collèges sont inclus.

Le tableau B2 indique la distribution des étudiants ontariens de première année au premier cycle dans chaque collège selon leur région d'origine.

Tableau B2 – Pourcentage d'étudiants collégiaux ontariens de première année par région, 2015-2016

	Région démographique en Ontario				
	Toronto et RGT	Centre	Est	Sud-ouest	Nord
Algonquin	5 %	6 %	83 %	2 %	3 %
Boréal	15 %	5 %	14 %	5 %	62 %
Cambrian	27 %	7 %	3 %	4 %	59 %
Canadore	10 %	12 %	8 %	4 %	67 %
Centennial	96 %	2 %	1 %	0 %	0 %
Conestoga	10 %	76 %	1 %	11 %	1 %
Confederation	3 %	3 %	1 %	1 %	91 %
Durham	81 %	11 %	5 %	2 %	1 %
Fanshawe	15 %	16 %	1 %	66 %	2 %
Fleming	31 %	45 %	14 %	6 %	4 %
George Brown	90 %	6 %	1 %	2 %	0 %
Georgian	24 %	58 %	3 %	12 %	3 %
Humber	88 %	8 %	2 %	2 %	1 %
La Cité	1 %	1 %	93 %	1 %	3 %
Lambton	13 %	4 %	1 %	82 %	0 %
Loyalist	12 %	14 %	71 %	2 %	1 %
Mohawk	20 %	76 %	0 %	3 %	1 %
Nord	11 %	11 %	5 %	7 %	67 %
Sault	10 %	11 %	2 %	5 %	72 %
Seneca	90 %	6 %	1 %	2 %	1 %
Sheridan	80 %	15 %	2 %	3 %	0 %

St. Clair	8 %	3 %	1 %	87 %	1 %
St. Lawrence	14 %	7 %	75 %	2 %	1 %

Source : MESFP.

Remarque : Le Collège Niagara n'a pas fourni des données complètes sur la RTA au MESFP, de sorte qu'il n'est pas pris en compte au tableau B2.

ANNEXE C – Données supplémentaires sur les indicateurs de la santé financière

Le tableau qui suit présente les données des indicateurs de la santé financière ayant servi à produire les figures 4.1 à 4.24. Les indicateurs qui se situent en dessous du repère du secteur sont en surbrillance. Pour la plupart des indicateurs (exception faite du ratio d'endettement et du ratio du service de la dette), un ratio plus élevé dénote une meilleure santé financière.

Tableau C1 – Indicateurs de la santé financière, 2012-2013 à 2015-2016

	Ratio de liquidité relative				Ratio d'endettement				Ratio du service de la dette				Ratio des actifs nets aux charges			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Algonquin	2,21	2,21	2,08	2,39	28 %	26 %	26 %	26 %	2 %	4 %	2 %	2 %	94 %	92 %	91 %	88 %
Boréal	2,47	2,56	2,57	2,74	21 %	21 %	22 %	21 %	1 %	1 %	1 %	1 %	129 %	120 %	114 %	110 %
Cambrian	2,77	2,31	2,71	2,87	35 %	35 %	34 %	33 %	12 %	3 %	3 %	3 %	74 %	71 %	68 %	68 %
Canadore	0,57	0,53	0,81	0,80	38 %	40 %	39 %	38 %	8 %	4 %	3 %	3 %	66 %	69 %	72 %	70 %
Centennial	1,58	1,16	1,67	2,08	22 %	21 %	23 %	23 %	1 %	1 %	5 %	2 %	95 %	95 %	94 %	89 %
Conestoga	1,71	1,92	1,60	1,02	21 %	21 %	21 %	19 %	8 %	1 %	1 %	1 %	94 %	86 %	83 %	85 %
Confederation	2,19	1,76	1,82	1,76	19 %	22 %	21 %	24 %	5 %	1 %	1 %	1 %	63 %	67 %	58 %	59 %
Durham	0,29	0,21	0,23	0,30	50 %	48 %	47 %	44 %	3 %	7 %	4 %	4 %	74 %	68 %	64 %	65 %
Fanshawe	4,60	3,87	2,43	1,72	19 %	19 %	18 %	19 %	2 %	2 %	2 %	2 %	125 %	124 %	120 %	118 %
Fleming	1,47	1,35	1,25	1,34	35 %	32 %	29 %	27 %	18 %	2 %	2 %	1 %	68 %	81 %	80 %	81 %
G. Brown	1,50	2,64	2,57	2,46	11 %	16 %	17 %	15 %	0 %	1 %	2 %	2 %	134 %	130 %	124 %	121 %
Georgian	1,10	1,17	1,16	1,30	35 %	34 %	31 %	28 %	3 %	2 %	2 %	2 %	65 %	64 %	62 %	59 %
Humber	1,12	1,93	1,90	1,41	19 %	22 %	26 %	17 %	0 %	0 %	1 %	1 %	131 %	135 %	149 %	151 %
La Cite	1,45	1,48	1,50	1,45	18 %	20 %	20 %	20 %	2 %	2 %	2 %	2 %	125 %	116 %	112 %	108 %
Lambton	2,67	2,47	2,37	2,10	33 %	35 %	36 %	40 %	2 %	2 %	2 %	1 %	70 %	68 %	67 %	73 %
Loyalist	1,28	0,57	0,64	0,81	41 %	42 %	49 %	42 %	2 %	2 %	6 %	4 %	49 %	44 %	38 %	44 %
Mohawk	1,92	2,07	2,02	2,02	36 %	37 %	35 %	35 %	1 %	1 %	3 %	2 %	61 %	78 %	73 %	73 %
Niagara	2,04	2,36	2,47	2,16	18 %	17 %	17 %	16 %	0 %	1 %	1 %	1 %	116 %	110 %	104 %	102 %
Northern	2,12	1,99	2,40	2,51	17 %	18 %	18 %	19 %	11 %	0 %	0 %	0 %	68 %	67 %	63 %	63 %
Sault	2,84	2,30	2,36	2,34	13 %	13 %	19 %	19 %	8 %	0 %	0 %	1 %	127 %	127 %	112 %	108 %
Seneca	1,16	1,03	1,55	0,82	36 %	32 %	30 %	28 %	2 %	2 %	2 %	2 %	72 %	72 %	75 %	78 %
Sheridan	2,86	2,67	2,46	1,40	21 %	21 %	25 %	30 %	1 %	1 %	1 %	1 %	85 %	77 %	78 %	87 %
St. Clair	2,29	1,69	1,55	1,77	19 %	18 %	17 %	20 %	2 %	2 %	1 %	1 %	134 %	130 %	116 %	113 %
St. Lawrence	1,61	1,02	1,10	1,31	35 %	36 %	36 %	35 %	3 %	12 %	3 %	2 %	64 %	60 %	56 %	57 %
Repère	> 1,0				< 35 %				< 3 %				> 60 %			

Tableau C1 – Indicateurs de la santé financière, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	Ratio du résultat net aux revenus				Excédent (déficit) accumulé (millions de dollars)				Excédent (déficit) annuel (millions de dollars)			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Algonquin	2 %	3 %	4 %	4 %	82,7	89,9	103,0	114,7	6,1	7,2	13,1	11,7
Boréal	0 %	1 %	1 %	0 %	22,3	22,8	22,8	22,8	0,2	0,5	0,8	0,1
Cambrian	2 %	2 %	0 %	2 %	12,3	13,5	13,5	15,1	1,6	1,2	0,3	1,8
Canadore	0 %	0 %	1 %	1 %	-3,9	-2,8	-2,2	-1,9	-0,3	0,0	0,6	0,3
Centennial	4 %	4 %	4 %	4 %	61,6	71,8	81,1	91,0	8,9	10,2	9,2	9,9
Conestoga	1 %	2 %	1 %	2 %	23,0	25,8	28,3	32,2	2,0	2,7	2,5	4,0
Confederation	-5 %	0 %	-2 %	1 %	4,8	5,2	3,9	5,3	-3,8	-0,3	-1,3	1,0
Durham	0 %	1 %	0 %	4 %	-0,6	0,2	0,7	6,5	0,3	0,8	0,5	5,8
Fanshawe	6 %	3 %	2 %	2 %	114,6	121,5	126,9	130,6	12,5	6,8	5,4	3,7
Fleming	1 %	0 %	0 %	3 %	4,6	4,7	5,0	7,7	1,2	0,1	0,3	2,7
George Brown	4 %	2 %	3 %	2 %	159,6	164,8	173,4	181,7	12,8	5,2	8,6	8,3
Georgian	0 %	2 %	1 %	0 %	3,0	6,4	8,0	8,0	0,6	3,5	1,6	0,2
Humber	12 %	8 %	6 %	7 %	297,3	326,2	350,7	380,4	43,6	28,9	24,5	29,7
La Cité	-1 %	0 %	0 %	2 %	21,2	20,9	21,0	23,2	-1,0	-0,2	0,0	2,2
Lambton	4 %	3 %	3 %	7 %	14,4	16,1	17,9	23,1	2,9	1,7	1,8	5,2
Loyalist	-5 %	-7 %	-6 %	2 %	2,5	0,0	-4,1	-2,7	-2,9	-4,1	-3,6	1,4
Mohawk	1 %	2 %	2 %	3 %	27,8	31,6	35,3	41,7	2,6	3,8	3,7	6,3
Niagara	3 %	4 %	2 %	1 %	38,2	43,9	46,8	49,0	4,3	5,7	2,9	2,2
Northern	-5 %	0 %	0 %	1 %	4,7	4,6	4,3	4,4	-2,3	-0,1	-0,1	0,3
Sault	-1 %	0 %	-3 %	-1 %	15,7	14,0	12,1	11,6	-0,7	0,0	-1,8	-0,3
Seneca	6 %	5 %	5 %	5 %	119,8	141,3	159,6	178,6	18,8	18,2	18,2	19,1
Sheridan	2 %	0 %	-2 %	5 %	107,1	106,9	102,2	118,0	5,6	-0,2	-4,7	15,7
St. Clair	9 %	2 %	-2 %	1 %	30,3	33,0	30,3	30,9	11,6	2,6	-2,6	1,0
St. Lawrence	2 %	1 %	0 %	3 %	15,8	17,0	17,0	20,5	2,1	1,1	0,1	3,4
Repère	> 1,5 %				> 0 \$				> 0 \$			